PQ
230
.D49R4
1864

U d'/of OTTAWA
39003002526639

DE LA

RENAISSANCE DES LETTRES

A BORDEAUX

AU XVIe SIÈCLE

DISCOURS DE RÉCEPTION PRONONCÉ A L'ACADÉMIE DE BORDEAUX LE 17 DÉCEMBRE 1863

PAR

REINHOLD DEZEIMERIS

BORDEAUX
G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE
11, RUE GUIRAUDE, 11

1864

A Monsieur G. Monnavit
hommage de l'auteur
Reinhold Dezeimeris

DE LA

RENAISSANCE DES LETTRES A BORDEAUX

AU XVIe SIÈCLE

EXTRAIT DES ACTES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX. — 3e ET 4e TRIMESTRES 1863.

DE LA

RENAISSANCE DES LETTRES

A BORDEAUX

AU XVIe SIÈCLE

DISCOURS DE RECEPTION PRONONCE A L'ACADÉMIE DE BORDEAUX LE 17 DECEMBRE 1863

PAR

REINHOLD DEZEIMERIS

BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

11, RUE GUIRAUDE, 11

1864

PQ
230
.D49R4
1864

A MONSIEUR

LE Dr E. DÉGRANGES

BVRDIGALA

DE LA

RENAISSANCE DES LETTRES

A BORDEAUX

AU XVIe SIÈCLE

MESSIEURS,

Aristote disait que ce qui vieillit le plus vite c'est la reconnaissance. Je tâcherai de faire mentir Aristote en vous montrant que je ne suis point ingrat, et que je sais apprécier comme il convient l'honneur que vous m'avez accordé de siéger parmi vous.

Mais, je le sens, Messieurs, vous êtes de ces bienfaiteurs qui redoutent l'effusion de la gratitude. Lorsque vous accueillez un nouvel élu, vous avez soin de lui laisser, dans une réunion intime, un court instant pour vous remercier, espérant peut-être échapper par là à un hommage plus public : comme si, de deux maux, vous vous empressiez de choisir le moindre. Je ne veux pas vous déplaire, Messieurs, en déjouant une ruse si pleine de modestie, et vous n'avez à

craindre de ma part ni ces remercîments que vous fuyez, ni ces éloges que vous ne cherchez pas. Permettez-moi, du moins, de me montrer reconnaissant envers ce XVIe siècle à qui je dois tant, puisqu'il a servi de prétexte à la bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner. Il est vrai qu'il vous touche de près, car on y distingue clairement les origines de votre Compagnie; mais vous ne défendez pas de louer vos ancêtres, et d'ailleurs il n'y aura pas de ma faute si, en m'entendant parler de la Renaissance des lettres à Bordeaux, chacun pense naturellement à l'Académie, et se sent porté à lui dire avec Horace :

..... mutato nomine, de te
Fabula narratur.

Le XVIe siècle a été le siècle de l'enthousiasme et de l'émancipation de la pensée. Les temps sombres et tristes de la scolastique sont finis; le grand jour revient. Voici la lumière qui répand de toutes parts une brillante sérénité : voici Platon qui renaît avec Homère, pour vivre désormais d'une vie nouvelle, et, comme disait Ennius, voler vivant par la bouche des hommes.

L'imprimerie est là : plus de trésors enfouis. C'est une immense corne d'abondance, qui verse à pleins bords et pour tous les richesses accumulées de l'intelligence et de la poésie humaines; le passé, avec son auréole de gloire, vient ouvrir les portes de l'avenir et en montrer les horizons infinis; et le vieux monde se rajeunit aux pensées de sa jeunesse.

Quel réveil féérique, et que de splendides surprises! A peine Homère nous est-il rendu que voici Hésiode et l'*Anthologie*. On n'a point encore eu le temps d'y admirer l'antique sagesse, la grâce des vieux âges, et voilà Sophocle et Aristophane, voilà

Hérodote, Tite-Live, Thucydide, Tacite; et, tandis que l'on découvrait le nouveau continent, on retrouvait enfin l'ancien monde, rempli, lui aussi, de mines d'or inépuisables, car tant de nobles débris, si longtemps ensevelis sous l'ignorance des siècles, ne devaient pas seulement émerveiller les générations nouvelles : ils allaient affranchir l'intelligence en suscitant la pensée, régler la forme en montrant les types du goût.

Les guerres d'Italie, si déplorables pour la France à quelques égards, eurent du moins l'avantage de nous transporter tout à coup *in medias res,* sur le véritable théâtre de l'action civilisatrice. Charles VIII nous ramena Lascaris. Cette fois, la guerre nous rendait les muses grecques. Combien d'expéditions lointaines qui n'ont pas eu d'aussi douces compensations! Lascaris, qui devint un de nos ambassadeurs sous Louis XII, dota notre patrie de ses immortels hellénistes (1), et nous le voyons, à côté de Budé son élève, et de l'évêque Jean Du Bellay, réglant avec François Ier l'établissement de ce Collége de France qui, selon l'expression de Pasquier (2), devait « bastir dans Paris les villes de Rome et d'Athènes. »

Mais François Ier devait faire mieux encore pour mériter le titre glorieux de « Père des Lettres. »

Jusqu'alors, les savants, formant un monde à part, avaient vécu dans l'ombre, d'une vie retirée et toute personnelle; il sut les arracher à leurs sombres retraites, où des trésors de science s'enfouissaient sans profit pour autrui, et, les condui-

(1) Salmon Macrin a consacré à cet illustre réfugié une pièce de vers remarquable. (*Hymn.,* lib. II, p. 79.) On y trouve cette strophe dont le dernier trait est charmant :

Dilexit omnes, omnibus invicem
Dilectus, apta temperie sciens
Condire festivis severa,
Tristitiaque hilari verendus.

(2) *Recherches de la France,* liv. IX, ch. XVII, col. 926, éd. 1723, in-fo.

sant en plein soleil, au tourbillon du jour, il les lança dans les fonctions publiques les plus élevées (1).

Cette protection accordée au savoir eut des effets qui ne se firent pas attendre, et la France, comme l'Italie et l'Allemagne, devint un gigantesque laboratoire. On vit alors une véritable fureur d'étude; la jeunesse y mit tout son enthousiasme, l'âge mûr sa patience, et d'immenses travaux, dont la grandeur nous surprend, furent entrepris et finis avec amour. Quelle tâche aurait pu effrayer de tels travailleurs? On luttait pour la gloire; chacun se hâtait d'apprendre, afin d'enseigner à son tour des vérités nouvelles, et c'était à qui ferait le mieux et le plus vite (2). Devenir illustre, telle fut pour un temps la richesse la plus enviée (3), et l'on mourait à la tâche pour l'immortalité. Beaucoup de gloire; d'argent, tout juste assez pour vivre (4), telle fut l'ambition d'alors, *laudum*

(1) Voy. Arnauld de Ferron, *De rebus gestis Gallorum*, lib. IX, f° 301, r°, éd. de 1555.

(2) Cujas disait à de Thou qu'il avait toujours beaucoup admiré Antoine de Gouvea; mais il avouait en même temps qu'il avait craint surtout d'être devancé par lui, et privé ainsi de la gloire à laquelle il aspirait. (Voy. de Thou, *Hist.*, ann. 1565.)

(3) Estienne de La Boëtie disait lui-même à son ami Brassac, dont nous aurons à parler plus loin (fol. 110, r°, éd. orig.) :

O Vide, versu si queam superstite
Fugacis ævi prorogare terminos,
Factisve laudem demereri posteram!
Hæc una, Vide, cura jam restat mihi
Quidvis parato ferre, dum vitæ brevi
Memores nepotes aliquid addant gloria.

(4) C'est dans ce siècle surtout qu'on a pu dire : *Nescio quo pacto bonæ mentis soror est paupertas.* Les noms d'hommes célèbres d'alors qui virent de près la pauvreté, ou même la misère, peuvent se citer par centaines : Jean Guintier mendia son pain; Xylander vendait ses notes sur Dion Cassius pour un peu de soupe; Lilio Gyraldi faillit mourir de faim; Sigismond Gélenius, Élie André, Jérôme Wolf, Louis Le Roy, le président Ranconet, eurent de longs moments de détresse. Guil. Morel mourut si pauvre, que Turnèbe fut obligé d'implorer des

immensa cupido.... belle ambition, qui a produit en un demi-siècle tant d'hommes-géants dont notre âge n'admire pas assez le savoir, et dont il imite moins encore la vie austère et les mœurs simples.

Mais ce bel élan des intelligences, courant toutes ensemble à la lumière, ne devait pas avoir une longue durée. La concorde est chose éphémère ici-bas; il n'y a que la discorde qui dure, et tout ce qui excite un moment l'enthousiasme devient bientôt un sujet de haine. Les grandes joies de la Renaissance auront leur triste lendemain. Le sentiment le plus élevé, celui du juste et du grand, va conduire à des disputes fanatiques, et la religion de la fraternité deviendra le motif de massacres séculaires.

Ce siècle de découvertes fut, plus encore, un siècle de révision et de contrôle. Les philosophes et les savants de l'antiquité, dont jusque là on n'avait entrevu les doctrines qu'à travers Averrhoës et les scolastiques, on voulut les regarder de plus près; l'œuvre de la science nouvelle fut de les ramener au grand jour, et, en les voyant se présenter eux-mêmes, on s'aperçut que ces grands hommes qu'on nommait si souvent, on ne les connaissait pas.

Cette déplorable servilité qui avait si longtemps retenu les esprits sous le joug de la routine à l'endroit des lettres, de la philosophie et des sciences, on se demanda naturellement si elle n'avait pas dû aussi entraîner à des abus dans le domaine des choses religieuses, si la théologie scolastique n'avait pas dénaturé les principes du christianisme.

Les premiers qui se lancèrent dans ces recherches déli-

secours de Charles IX pour le faire enterrer. (Voy. Teissier, *Éloges des savants*, t. I, p. 134, 281, 338; t. II, p. 177 et passim, éd. de 1715.— De Lurbe, *De Viris, etc.*, p. 114.) Gelida enfin, à Bordeaux, ne laissa que des dettes. Buchanan, dans une élégie latine traduite par Du Bellay, a dépeint la triste situation de ceux qui se livraient à l'enseignement.

cates y mirent une louable retenue [1]; mais bientôt d'autres s'avancèrent davantage. L'Église fut trop sévère, les réformateurs trop ardents, et l'excès, qui compromet les meilleures causes, ne tarda pas, de part et d'autre, à exaspérer les esprits. Bientôt les bûchers s'élevèrent; la controverse se changeait en tumultueuse révolte : la guerre, la guerre immense et terrible allait succéder à la paix féconde, et plonger dans le fanatisme et dans le sang ce siècle qui s'était éveillé aux enchantements de l'intelligence.

C'était la barrière devant le progrès; ce fut le salut de la monarchie absolue.

[1] En écrivant ceci, j'avais en vue Le Fèvre d'Etaples, qui depuis 1493 enseignait à Paris. Sans se poser en réformateur, il chercha à amener de justes réformes, en éclairant peu à peu les esprits par l'influence des lettres humaines, en les édifiant par ses expositions religieuses, où il interprétait surtout la doctrine évangélique au point de vue de la charité et de la clémence divine. Voici quelques-unes des belles strophes que Salmon Macrin composa à la mort de ce savant, qu'il appelle une « arche de vertus » (*Hymn.*, lib. III, p. 119) :

Ergone flagrans ille Deo senex,
Afflatus almo pectora spiritu,
  Et disciplinarum recoctus
    Omnigena Stapulensis arte,

Entheca virtutum et sapientiæ
Quo justiorem Gallia non tulit
  A sesquimillenis et ultra
    (Quanquam hominum illa ferax sit) annis,

Terras relinquens, interitu suo
Mœrore cunctos obruit intimo,
  Quicunque alebantur senili
    Frugiferi sophia magistri?...

Claras ob artes plurima pertulit;
Exercuitque hunc immeritum diu
  Sorbona Hyantæis alumnis
    Æqua parum, nimium sophistis...

Ævi peracto jam prope seculo
Morbo gravatus quam senio minus,
  Efflavit, instar dormientis,
    Sanctam animam tenues in auras.

Senis loquentis Christus ad ultimum
Versatus ore est, unaque vox fuit,
  Laus una Christus, cantioque :
    Et dubitem hunc adiisse cœlum?

Le mouvement investigateur de la Renaissance amenait la réforme en toutes choses. La réforme dans les lettres et les arts ne pouvait avoir d'opposants; la réforme dans les sciences fut moins facile; la réforme religieuse fut la révolution d'alors. C'est là que s'arrêta cet âge. Toute l'activité du temps se porta sur un seul point, et le catholicisme soutint l'assaut. De son succès dépendait le sort de la monarchie, qui restait à l'abri derrière lui. Supposez, en effet, que le flot réformateur eût triomphé de l'opposition catholique; cet obstacle surmonté, il allait nécessairement, pour se frayer un nouveau cours, s'élancer dans les derniers champs non encore ouverts à sa fougue : c'eût été le tour de la réforme politique, et la royauté, engloutie sous l'inflexible niveau, aurait fait place à des essais de République renouvelés de Sparte, d'Athènes ou de Rome.... Mais la digue tint bon. Des deux côtés elle se grossit de cadavres, et le grand courant, arrêté, s'accumula pendant deux siècles, calme à sa surface, jusqu'au jour où, trouvant une autre issue, il se détourna, et reversa toutes ses forces contre ce qui lui avait échappé jusque là. Cette avalanche humaine, ce fut 89. Nos pères ont vu ce dernier acte de la Renaissance et de la Réforme. Beaucoup, hélas! et des plus vertueux, y ont péri : mais, au prix de leur sang, ils ont légué à l'avenir des principes si grands, que, désormais, ceux-là même qui voudront les combattre se sentiront obligés de les invoquer. C'est ainsi que de grands fleuves, trop comprimés dans leur course, débordent en dévastant tout devant eux; mais que leurs rives moins rudes s'élargissent, et ces eaux puissantes, devenues paisibles en devenant libres, répandront au loin la vie et la fécondité.

Nous qui avons le bonheur d'être la postérité et qui pouvons franchir de la pensée ces cruelles mêlées, considérons la marche des siècles dans son ensemble; regardons leur point de départ et leur arrivée; et, si nous avons de sévères

reproches pour les hommes qui ont fait litière de leur conscience à leur ambition, ayons surtout des éloges et des respects pour ces générations actives qui ont fait marcher la civilisation.

Né avec Gringore et Villon, le XVIe siècle, arrivé à sa fin, nous lègue Malherbe et Régnier; mais là n'est pas toute son œuvre : les langes qui l'entravaient et le retenaient captif à son berceau, il a su les déchirer et en délivrer l'avenir; au lieu des liens étroits de l'intolérance et de la routine, il a donné à la postérité les ailes de l'indépendance et du libre examen. Ailes d'Icare, dira-t-on... Non, non! ailes solides, au contraire, pour quiconque n'a pas l'imprudence de se perdre dans les nuages; ailes puissantes, dont le vigoureux essor enlèvera tout d'abord les beaux génies de Corneille et de Descartes au-dessus des petitesses et des brouillards de la vie vulgaire, pour les faire planer dans les régions calmes et pures du beau et du vrai.

Dans cette guerre de l'indépendance intellectuelle, qui eut pour victoire décisive la rénovation de la pensée, à quel rang de bataille se plaça Bordeaux; quel était son contingent de force morale; quels furent ses plus glorieux soldats, ses premiers Girondins? c'est ce que je voudrais rappeler sommairement ici.

Le grand mouvement littéraire qui avait animé tous les esprits dès les premières années du règne de François Ier s'était trouvé rudement contenu par les guerres interminables qui causaient à la France tant de pertes et de sacrifices. Le caractère belliqueux du roi, et, plus encore, l'ambition de Charles-Quint, son redoutable adversaire, avaient entraîné les deux monarques dans une lutte folle, où ils semblaient

chercher la satisfaction d'un point d'honneur chevaleresque, bien plus que le profit ou la gloire de leurs nations (1). Le désastreux traité de Madrid, qui rachetait le vaincu de Pavie, était trop peu sincère pour amener une paix durable. Toujours prodigues de notre sang, il nous fallut courir de nouveau en Italie, où la peste et les combats allaient dévorer encore une armée. Alors seulement chacun des deux monarques se sentant fatigué de combattre, daigna laisser à son peuple le temps de panser ses plaies. On signa le traité de Cambrai.

La France est une merveilleuse nation. Au lendemain de la tourmente, on la voit reverdir de plus belle, et la plus courte paix lui suffit pour guérir ses blessures, ou du moins pour les cacher sous les produits féconds de son génie. Les lettres et les arts allaient encore faire oublier les maux de la guerre. Pour leur donner l'élan, il suffisait de ne plus les tenir prisonniers : la paix fut la grande porte que François Ier leur ouvrit, et ils se répandirent de tous côtés.

C'est alors que fut mis à exécution le projet déjà formé du Collége de France ; c'est alors que fut projetée la fondation du Collége de Guienne.

Le traité de Cambrai accordait au roi de France la main d'Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint. François Ier vint à Bordeaux au-devant de sa royale fiancée. Des retards imprévus l'y arrêtèrent quelque temps jusqu'à l'arrivée de la princesse à Bayonne. Le roi alors quitta Bordeaux pour aller à la rencontre d'Éléonore (2), et il l'épousa au couvent de Verrières, dans les Landes.

(1) « Dieu feit naistre ces deux grands princes ennemys jurez et envieux de la grandeur l'un de l'autre, ce qui a cousté la vie à deux cens mil personnes, et la ruine d'un million de familles. » (Monluc, *Commentaires*, liv. I, f° 4, v°, éd. originale.)

(2) Voy. A. de Ferron, *De rebus gestis Gallorum*, lib. VIII, f° 219, v°, éd. de Paris, 1555. — François Ier revint ensuite à Bordeaux avec la jeune reine, « à laquelle on fit une entrée magnifique. » *(Chronique*

Ce séjour de François Ier à Bordeaux (1530) devait avoir les plus heureuses conséquences.

Jusque là, bien que cette ville possédât une Université fondée sous Charles VII (1), et dotée par Louis XI des mêmes priviléges que celle de Toulouse, on n'y voyait en réalité que quelques régents, qui enseignaient à la fois les langues anciennes et les éléments des sciences. Aussi, lorsque Pantagruel, visitant les universités de France, arriva dans cette cité, il « n'y trouva grand exercice, sinon de gabarriers jouant aux luettes sur la grave (2). »

Le roi manifesta son désir de voir établir dans la capitale de la Guienne un collége semblable à ceux de Paris. Les jurats secondèrent ses vues, et bientôt après, les fonds publics étant votés à cet effet (3), la municipalité députa à Paris Pothon de Ségur, sieur de Francs, avec la mission de réunir des professeurs de toutes les classes (4).

bourdeloise.) Clément Marot, l'illustre poète, alors à Bordeaux, adressa à Éléonore une épître en vers qui se lit dans ses œuvres. (*Epistre XIV* de l'éd. de Lenglet-Dufresnoy.)

(1) En 1441, par conséquent sous la domination anglaise. Ce fut le vénérable archevêque Pey-Berland, protecteur des lettres et des lettrés, qui engagea les Jurats à solliciter avec lui l'établissement d'une Université. Le pape Eugène IV, par un rescrit du 7 mai 1441, autorisa l'institution de cette Université à l'instar de celle de Toulouse. Louis XI confirma ces priviléges par lettres patentes, enregistrées par le Parlement en 1472. (Voy. De Lurbe, *De Viris illustribus Aquitaniæ*, p. 62; *Chronique bourdeloise,* ann. 1441.)

(2) Rabelais, II, 5. — Le 5e Chap. du *Pantagruel* renferme l'itinéraire de Pantagruel dans son excursion en France au sortir de l'Université de Poitiers. Il est évident que Rabelais y fait faire à son héros un voyage qu'il avait fait lui-même. Or, on connaît la date de sa première inscription sur les registres de la Faculté de Montpellier : c'est le 16 septembre 1530. Il est donc probable que c'est vers cette époque que Rabelais dut passer à Bordeaux.

(3) Voy. la vie de Buchanan écrite par lui-même.

(4) J'emprunte ces renseignements à Dom Devienne, t. II, p. 241 de son *Histoire de Bordeaux.* Les faits avancés par cet historien ne doi-

Les colléges de Paris étaient alors dans une situation florissante. Presque tous les lettrés illustres, dont les noms sont restés comme une des gloires de notre pays, occupaient laborieusement les modestes fonctions de régents. Au collége du cardinal Le Moine, on vit trois des plus savants hommes du monde professer en même temps les humanités : Turnèbe faisait la première, Buchanan la seconde et Muret la troisième (1).

Quels maîtres! Mais bientôt Bordeaux n'eut rien à envier aux plus célèbres colléges de Paris. Aidé sans doute de la protection royale, et secondé dans ses efforts par Jean du Bellay, évêque de Paris, et par François Olivier (2),

vent pas, en général, être admis sans contrôle, et j'ai cherché quelle était la source où il a pu puiser les détails qu'il donne à cet endroit. Je n'ai pu découvrir quels auteurs il a suivis; mais ses assertions semblent ici assez précises pour que l'on puisse croire qu'il avait sous les yeux des Mémoires authentiques, peut-être les registres de Saint-André, qu'il cite plus haut. Je remarque seulement que Dom Devienne paraît rapporter le séjour du Roi à Bordeaux à l'année 1526, alors que le captif de Pavie revenait de Madrid. Il y a, je pense, confusion en cela. Si François Ier avait manifesté son désir de voir fonder le Collége de Bordeaux dès 1526, il est probable que la fondation de ce Collége n'aurait pas été retardée jusqu'en 1534. D'ailleurs, en 1526, François ne demeura que peu de jours en cette ville, pendant lesquels il semble qu'il s'occupa peu d'affaires sérieuses : « Burdigalæ magnifice exceptus, ibi dies aliquot consumpsit, nactusque, cum Ludovica matre, Annam Pisselevam... ut vidit liberali facie puellam, delectatus est ejus comitate et suavitate. Inde in Angolismensium urbem diversatus, Cognacum etiam adiit, ubi multos dies consumpsit. » (Ferron, *De reb. gest. Gall.*, f° 204, v°.) — En 1530, au contraire, François Ier séjourna assez longtemps à Bordeaux : « Rex Burdigalæ diutius cùm liberorum reditum expectasset, etc. » (Ferron, *ibid.*, f° 219, v°.)

(1) Ce ne fut que vers 1544, après le retour de Buchanan de Bordeaux. (Voy. l'*Abrégé de l'Histoire de France,* par l'abbé de Marolles, p. 324, cité par Teissier, t. II, p. 212. Voyez surtout Ménage, *Anti-Baillet,* p. 181, éd. 1730, in-4°, et Bayle, *Dictionnaire,* art. *Buchanan.*)

(2) Plus tard, chancelier de France. (Voy. l'élégie de Buchanan à Olivier, p. 291 de ses poésies, dans l'édit. des Elzeviers de 1628, in-16.)

Pothon de Ségur réunit, aux dépens même de la capitale, une brillante cohorte de savants : c'étaient André et Antoine de Gouvea (1), Mathurin Cordier (2), Claude Budin, Jean de Costa (3), Jacques Tevius (4), Nicolas Grouchy, Guillaume Guérente (1534). Plus tard (5), George Buchanan et Élie Vinet se joignirent à eux.

(1) Je suis pour ce nom l'orthographe fournie par une quittance, délivrée par André de Gouvea à Scaliger pour un mois et demi de la pension de son fils aîné. (Voy. l'*Étude sur Jules César de Lescale,* par M. de Bourrousse de Laffore, p. 29.) Les Gouvea étaient Portugais. — Voir sur les frères de Gouvea un très bon article dans le Dictionnaire de Bayle. André de Gouvea fut choisi pour Principal du Collége de Guienne. De Bèze assure qu'il était docteur en Sorbonne.

(2) Comme la *Chronique* ne porte que les initiales « Mat., » on a appelé Cordier tantôt Mathieu, tantôt Mathurin. C'est ce dernier nom qui est le vrai. Mathurin Cordier a été un savant fort connu dans son temps et fort estimé. Il professa d'abord à Nevers de 1534 à 1536; de sorte qu'il dut ne venir à Bordeaux que vers 1536 ou 1537. (Voy. Bayle, *Dictionnaire,* art. *Cordier.*) Du reste, tous ces savants n'arrivèrent au Collége de Guienne que sucessivement, et nous voyons par les lettres de Robert Britannus, l'un des premiers professeurs installés (f° 38, r°), que le Principal, André de Gouvea, dut retourner à Paris bientôt après l'ouverture du Collége, afin de réunir les régents qui lui faisaient défaut. — Mathurin Cordier est l'auteur de divers ouvrages destinés à la jeunesse, qui furent des livres classiques au XVIe siècle. (Voy. Brunet, *Manuel du libraire,* t. II, col. 271.)

(3) C'est ainsi que l'on doit écrire son nom, et non pas, comme quelques-uns, Jean Coste. Jacques Busin (ou Busine, Businus en latin), dans sa Notice sur Gelida, l'appelle avec exactitude Costanus, et le dit Portugais. Jean de Costa fut Sous-Principal. M. de Bourrousse de Lafforre a publié une quittance signée de lui, pour le premier quartier de la pension d'Estienne-Sylve Scaliger (de Lescale), en 1544. (*Étude sur Jules-César de Lescale,* p. 29.)

(4) Jacques Tevius (j'ignore quelle est la forme exacte de son nom) était aussi Portugais, selon Businus, *loc. cit.*— Buchanan, dans plusieurs de ses pièces de vers, parle de ce savant avec lequel il était intimement lié. (Voy. p. 289 et suivantes, et 313 de ses poésies, de l'édit. des Elzeviers, 1628.)

(5) La *Chronique* française de De Lurbe semble dire que Buchanan arriva à Bordeaux en 1534; il n'en est rien. L'illustre Écossais n'y vint

De ces dix noms (1), cinq au moins figureront à jamais parmi les illustres du siècle. C'était le savoir même qui émigrait en corps à Bordeaux. L'âge brillant d'Ausone semblait renaître. Encore quelques années, et le poète lui-même allait ressusciter dans sa ville natale, et la Gascogne, vantée jusque là comme « la pépinière des armées (2), » allait fournir de vigoureux soldats à la république des lettres.

Une des conséquences du mouvement intellectuel du XVIe siècle fut de presser et d'unir entre elles les diverses parties de notre pays. Cette unité, que la Révolution française devait cimenter en développant l'esprit public, est passée maintenant à l'état de fait accompli : les provinces ont fait place à la nation; et les mœurs actives et remuantes de notre temps font disparaître chaque jour les dernières traces des divisions de l'ancienne France. Mais, à l'époque dont nous nous occupons, bien que ce travail d'unification eût fait en peu d'années de rapides progrès, le sol, définitivement français, gardait encore de vives empreintes du morcellement antérieur, et les provinces qui, par leur droit coutumier, continuaient à vivre de leur vie de jadis, conservaient, au milieu du développement général, les traits saillants de leur caractère propre et de leur originalité locale.

Le Gascon d'alors n'était pas encore en jouissance de la

que vers la fin de 1539. (Voir Teissier, Bayle, etc.) Peu de temps après son arrivée, et pour l'entrée à Bordeaux de Charles-Quint, il composa une pièce de vers au nom du Collége de Guienne; on la trouve dans toutes les éditions de ses poésies.

Élie Vinet arriva aussi à Bordeaux en 1539; il le dit lui-même dans une lettre à A. Schott (*Hispaniæ Bibliotheca,* t. III, p. 475); il dut venir avec Buchanan. Sa mauvaise santé l'obligea bientôt à repartir pour la Saintonge, d'où il retourna à Paris; il y était en 1542; André de Gouvea le rappela ensuite auprès de lui. *(Ibid.)*

(1) Il faut y ajouter R. Britannus, cicéronien de talent, qui professa plus tard à Toulouse. (Voy. les poésies de J. de Voulté, 1537, p. 144.)

(2) Florimond de Rémond, Dédicace des *Commentaires* de Monluc.

célébrité qu'on lui a octroyée depuis. Plein de vivacité et de souplesse d'entendement, doué, en général, d'une singulière facilité d'élocution, il savait assaisonner son langage de saillies spirituelles et familières qui lui faisaient aisément pardonner un peu de vanité. C'était l'homme des camps, où d'ailleurs un caractère belliqueux, résolu, plein d'entrain et de ressources, lui avait mérité de tout temps un succès proverbial (1). Ces mérites furent ceux que l'on apprécia le plus au commencement du XVIe siècle; mais le Gascon en avait d'autres, moins apparents parce qu'ils étaient d'un usage moins immédiat en temps de guerre : il avait l'esprit observateur et réfléchi, le jugement droit, il avait surtout l'amour de l'indépendance.

Développées et modérées à la fois par un enseignement élevé, ces dispositions naturelles promettaient à la Guienne des talents distingués et originaux. Il en sera ainsi, en effet, et Montaigne pourra dire un jour (2) : « Ores que le faire soit plus naturel aux Gascons que le dire, si est ce qu'ils s'arment quelquefois autant de la langue que du bras, et de l'esprit que du cœur. »

La savante colonie de professeurs qui était arrivée à Bordeaux trouva, dans les membres du Parlement, des personnages d'un savoir supérieur, voués au culte de l'antiquité, et, en peu de temps, il se forma comme une vaste Académie, où magistrats et régents se plaisaient à deviser des choses de l'esprit.

Tantôt on se réunissait chez « le bon, le docte, le saige, le tant humain, tant debonnaire et equitable André Tira-

(1) Voy. Montaigne, *Essais*, I, 48; De Lurbe, *De Viris illustribus Aquitaniæ*, p. 147; Pasquier, *Lettre II* du livre XVIII; De Brach, *Hymne de Bourdeaux*, vers 851 et suiv., t. II, p. 101 et 102 de mon édition.

(2) *Epistre à M. de Foix*, en tête des vers français de La Boëtie, f° 3, v°, éd. originale.

queau [1], » ce « premier jurisconsulte du siècle, » selon de Thou, alors conseiller à Bordeaux; celui-là même qui, étant lieutenant-général au baillage de Fontenay-le-Comte, avait délivré son ami Rabelais des tristes cellules d'une abbaye. Plus souvent encore, chez le saintongeois Briand de Vallée [2], autre ami de Rabelais, et conseiller « d'un rare et exquis savoir [3], » on allait causer des dernières aventures du pantagruélique docteur, tandis qu'Arnaud Fabrice, de Bazas [4],

[1] Rabelais, *Nouveau prologue* du livre IV, cf., liv. II, ch. 5. — Sur Tiraqueau, voy. De Lurbe, *De Viris, etc.*, p. 108 et suiv.; Teissier, *Éloges,* t. I, p. 367 et suiv.

[2] Avant d'être conseiller au Parlement de Bordeaux, il fut président au Présidial de Saintes, sa patrie. (Voy. La Monnoye, *Notes sur Baillet,* t IV, p. 448, éd. in-4°.) Rabelais le connaissait dès cette époque: « Vrayement, dist Epistemon, j'en vis l'experience à Xainctes, en une procession generale, present le tant bon, tant vertueux, tant docte et equitable president Briend Valée, seigneur du Douhet. » (IV, 37.) — Ailleurs (II, 10), il l'appelle « Du Douhet, le plus savant, le plus expert et prudent de tous » les légistes.

[3] De Lurbe, *Chronique,* à l'an 1539. Le même auteur dit, dans son ouvrage intitulé *De Viris illustr. Aquit.*, p. 101 : « Briandus Vallæus, Santo, propter ejus singularem eruditionem a Francisco rege Mussagete in senatorum Burdigalensium ordinem cooptatus est. Quo officio ita functus est ut justitiæ columen et senatus singulare ornamentum haberetur. Literas autem et literatos ita coluit, ut omnes ad eum tanquam ad Musarum domicilium confluerent; de eoque vere dici potest quod de Longano altero illustri senatore Burdigal. dixit Buchananus :

» ... Sacras Camœnas
Qui sic unice amat, colit, fovetque ut
Probetque omnia quæ probent Camœnæ,
Probentque omnia quæ probet Camœnæ. »

Voyez les distiques latins d'Antoine Gouvea en tête des *Commentaires* de Ferron *sur la Coutume de Bordeaux.* Édit. de Lyon, Gryph., 1540. (On trouve l'épitaphe de Briand de Vallée dans les Poésies de Buchanan, p. 340. Voir aussi J. de Voulté, p. 45 et 167 de ses *Épigrammes.*)

[4] De Lurbe, *De Viris, etc.*, p. 102 : « Arnoldus Fabricius Vazatensis, cum à puero in studiis humanitatis omnem operam collocasset, tantum in illis brevi temporis spatio profecit, ut ejus exemplo Aquitaniæ pubes, quæ antea ab eleganti doctrina abhorrere videbatur, ingenuas et liberales artes coluerit; et dicendi laudem Aquitanis pridem erep-

lisait à un cercle intime quelque lettre confidentielle de son ami, le malheureux fugitif, Estienne Dolet, victime de l'intolérance (1).

Il est même probable que le plaisant historien de Gargantua vint un jour égayer de ses saillies spirituelles les réunions de ses doctes amis. Nous le voyons du moins apparaître comme médiateur dans une petite dispute littéraire, où Antoine de Gouvea et Briand de Vallée se lançaient des coups de massue avec de petites épigrammes (2).

Mais, hâtons-nous de le dire, à part cette querelle de coterie, Bordeaux nous offre à ce moment le spectacle d'une parfaite fraternité littéraire.

tam sibi restitutam viderit. Fuit enim Fabricius ciceroniani sermonis studiosus, copiosa rerum et verborum oratione abundans, memoria fideli, et, quod maximum est, acerrimo et indubitato judicio. »

Après avoir professé à Paris, il vint à Bordeaux avec Gouvea dès la fondation du Collége de Guienne. Il le suivit en Portugal en 1547; mais sa mauvaise santé l'obligea de rentrer dans sa patrie, où il mourut en 1567. (Voy. une petite Notice à la fin de ses Lettres, éditées par Jacques Businus, à la suite de celles de Gelida; *Rochellæ*, 1571. Petit in-4°.

(1) Voyez, dans les Lettres de Fabrice (*Lettres* 2, 3 et 5), ses rapports avec Estienne Dolet. — Il était aussi lié avec Pierre de Montaigne, le père de Michel. (Voy. sa 8e Lettre.)

(2) On avait surnommé André de Gouvea *Sinapivorus*, c'est à dire *Avale moutarde*. (Th. de Bèze, *Hist. eccles.*, I, p. 28.) Rabelais, jouant sur ce surnom, et probablement sur le goût singulier qui en avait été l'origine, s'avisa de faire figurer, dans le catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor (II, 7), un livre imaginaire, intitulé : *M. n. Rostocostojambedanesse, de moustarda post prandium servienda, lib. quatuordecim, apostilati per M. Vaurrillonis.* (Voy. la *Vie de Rabelais*, par M. P. Lacroix.) Peut-être Briand de Vallée se permit-il de rire de la plaisanterie de Maitre François. Ce qui paraît certain, c'est que Antoine de Gouvea, frère du Principal, qui avait été d'abord dans les meilleurs termes avec Briand de Vallée (voyez les vers qu'il lui adresse en tête des *Commentaires sur la Coutume de Bordeaux*, par Ferron), saisit cette occasion pour venger son frère et frapper un ami de Rabelais, notoirement imbu des idées de tolérance du futur curé de Meudon. Antoine Gouvea était aussi bon poète latin que dialecticien érudit, et

Lorsque les heures des graves travaux sont passées, voyez tous ces savants personnages longer les rues étroites et tortueuses de la cité : ils vont communiquer à un ami leurs trouvailles et leurs recherches. Ici est la demeure de l'élo-

savant jurisconsulte; il s'arma à son tour de l'épigramme. Le docte Vallée avait peur du tonnerre, et se cachait dans sa cave lorsqu'il l'entendait gronder; Gouvea sut trouver en cela un indice d'athéisme, et il formula son accusation dans cet élégant distique latin :

Cum tonat, ad cellas trepido pede Vallius imas
Confugit : in cellis non putat esse Deum.

Vallée, qui excellait de son côté à manier la langue latine, retourna habilement le distique, et dévoila les tendances de Gouvea vers le judaïsme, en lui disant :

Antoni, genus hoc vestrum, Marrana propago,
In *cœlo* et *cellis* non putat esse Deum.

(Voy., sur les variantes de ces pièces, *Anti-Baillet*, p. 144, et *Ménagiana*, t. IV, p. 223, 224.) Mais ces jeux de mots, trop spirituels, étaient, en ce temps-là, peccadilles qui pouvaient être jugées cas pendables, surtout pour un ami de Rabelais, et quand un docteur en Sorbonne était de la partie. Rabelais ne s'y trompa point, et, se hâtant d'intervenir lui-même, il fit rentrer le différend dans les bornes de la plaisanterie, par cette fine allusion digne de Martial (Voy. la *Vie de Rabelais*, de M. P. Lacroix) :

Patrum indignantum pueri ut sensere furorem,
Accurrunt matrum protinus in gremium;
Nimirum experti matrum dulcoris inesse
Plus gremiis, possit quam furor esse patrum.
Irato Jove, sic, cœlum ut mugire videbis,
Antiquæ Matris subfugit in gremium :
Antiquæ gremium Matris vinaria cella est;
Hac nihil attonitis tutius esse potest.
Nempe Pharos feriunt atque Acroceraunia, turres,
Aerias quercus tela trisulca Jovis;
Dolia non feriunt hypogeis condita cellis
Et procul a Bromio fulmen abesse solet.

Vallée en fut-il quitte pour si peu? Je n'oserais l'affirmer; et ce fut peut-être par prudence qu'en 1539 (Voy. la *Chronique bourdeloise*) il fonda de ses deniers, au Collége de Guienne, une leçon de théologie. Pour un prétendu athée, cette fondation, qui tomba par la suite, a tout l'air d'un tour de Panurge à l'adresse de Gouvea. S'il en est ainsi, la plaisanterie coûta cher, il est vrai, mais comme Rabelais dut se frotter les mains!

quent avocat Ranconet (1), demeure modeste, mais où a grandi un homme singulièrement instruit, un vrai curieux à l'antique, le Varron de son temps (2). Il est, ou va être, conseiller à Bordeaux; et, plus tard, président à Paris, il passera pour un des grands hommes du siècle (3). Pour le moment, il suggère à Antoine de Gouvea des corrections sur Cicéron, que le savant s'empresse d'accepter (4).

Chez Tiraqueau ou chez Ranconet nous trouverons assurément Arnauld de Ferron, le jeune ami de Scaliger (5) et de

(1) En 1529 et en 1538, la *Chronique de Bordeaux,* par Darnal, signale, parmi les Jurats, Me François Ranconet, advocat. C'est évidemment le père du célèbre Emar, dont je parle dans les lignes suivantes (De Lurbe, *De Viris illustr. Aquitan.,* p. 105) : « Æmarus Ranconetus patrem habuit Ranconetum patronum Burdig., et inter patronos eloquentissimum. » (Cf., De Lurbe, *Chronique* ad ann. 1552.)

(2) Voy. Ménage, *Anti-Baillet,* p. 67-68, éd. in-4o ; Teissier, *Éloges,* t. I, p. 381. — Élie André dit de même, en s'adressant à Emar Ranconet (*Deliciæ poet. gall.,* t. I, p. 75) :

Æmare, Gallorum Varro, Suadæque medulla,
Magna Patrum sancti gloria concilii.

De Lurbe, (*De Viris,* p. 105) : « ... eo loco a doctis habitus ut si quid obscuri vel dubii in libris veterum reperiretur, tanquam oraculum Apollinis consuleretur, etc. »

(3) Voy. le *Pithœana,* et De Thou, *Hist.,* ann. 1559.

(4) Ant. de Gouvea, dans son Commentaire sur les deux premiers livres de *Lettres* de Cicéron *à Atticus* (Paris, 1544, in-4o), cite une restitution du texte, que lui a transmise « Emarus Ranconetus, vir acerrimi judicii et singularis eruditionis. » Dans son Commentaire sur les *Topiques,* fo 9, ro, il signale un manuscrit que lui avait communiqué « Æmarus Ranconetus, Burdigalæ suæ decus. »

(5) L'intimité de Ferron avec Scaliger datait d'avant 1538. En cette année, Geoffroy de la Chassaigne, Briand de Vallée et Arnauld de Ferron, furent envoyés par le Parlement à Agen pour juger diverses personnes de cette ville, accusées d'hérésie. J.-C. Scaliger était du nombre des suspects; mais les trois conseillers de Bordeaux, « gens doctes et d'autorité, » loin d'inquiéter davantage l'illustre italien, acceptèrent son témoignage pour la justification d'un autre accusé. (De Bèze, *Hist. eccles.,* t. I, p. 24.)

Dolet (1). Il a déjà donné, à vingt ans, ses *Commentaires sur les Coutumes* (2); il prépare son *Histoire de France,* et peut-être va-t-il en lire quelque fragment, tandis que le grave Grouchy rassemble ses notes pour soumettre à ces habiles légistes quelques discussions destinées à son beau livre des *Comices chez les Romains* (3).

Mais Grouchy nous ramène au monde du collége voisin de Saint-Éloi.

Là, dans la grande cour, après le déjeuner, on trouve les régents se promenant familièrement ensemble. Et voici précisément Vinet et Buchanan occupés à déchiffrer une inscription grecque sur métal, que l'évêque d'Angoulême n'a pu comprendre, et qu'il soumet à leur érudition sagace (4).

Puis, les classes faites, après avoir cherché à développer, chez leurs jeunes disciples (5), cet amour du beau qui forme le cœur autant que l'intelligence, ces hommes laborieux ren-

(1) Ferron avait mis en rapport Dolet et Scaliger. Il chercha à les apaiser dans la rude dispute où ils s'engagèrent plus tard; mais il ne put y réussir. (Voy. l'excellent livre de M. Boulmier, *Est. Dolet,* p. 92 et p. 97.) Ferron avait dû connaître Dolet, à Toulouse, vers 1532.

(2) Voy. dans l'avant-propos de l'édition des *Coutumes de Bordeaux,* donnée par les frères Lamothe, 1768, une Notice assez détaillée sur Arnauld de Ferron, t. I, p. XXXVIII à XLVI.

(3) Grouchy commença à rédiger cet ouvrage à Bordeaux en 1544. (Voy. Vinet sur Ausone, sect. 379.)

(4) Tout ceci est tiré des Notes de Vinet sur Ausone (éd. de 1590), sect. 463, *F*. Cette digression de son Commentaire est fort intéressante.

(5) Voy. dans les poésies latines de Buchanan (p. 371, éd. 1628), sa jolie ode « à la jeunesse bordelaise; » en voici les premières strophes :

Vasconis tellus, genitrix vivorum
Fortium, blandi genitrix Lyæi,
Cui parens frugum favet, et relictis
Pallas Athenis,
Te licet claris decoret triumphis
Martius belli labor, et vetusti
Nominis splendor, seriesque longum
Ducta per ævum;
Ni tamen doctas foveas Camœnas

trent dans leurs modestes « études. » Ici c'est Grouchy, préparant cette interprétation d'Aristote qui lui amène des auditeurs de Paris (1). Plus loin, Vinet s'essaie à la critique des textes (2), et recueille précieusement les inscriptions et les antiques qu'il rencontre dans ses courses d'archéologue. Enfin, Guérente et Buchanan écrivent des tragédies latines (3), où les premiers rôles sont destinés à un jeune écolier merveilleusement précoce, qui se nomme Michel de Montaigne (4).

Et bonas artes opera fideli
Spes tuas vano studio in futuros
Porrigis annos. Etc.

Il serait difficile de montrer plus élégamment comment on doit imiter Horace.

(1) De Thou, *Hist.*, ann. 1572. (Voy. Teissier, t. II, p. 435.)

(2) En 1544, à l'aide d'un bon manuscrit appartenant à la bibliothèque d'un couvent, il complétait et corrigeait le texte d'Eutrope, et préparait l'édition qui ne parut qu'en 1553, à Poitiers. Grouchy et Guerente s'intéressaient vivement à ce travail. (Voy. la lettre de Vinet à Guil. Guerente, jointe à cette édition d'Eutrope.)

(3) George Buchanan écrivit ses quatre tragédies à Bordeaux. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans la Notice sur sa vie écrite par lui-même : « Ibi [Burdigalæ scil.] in scholis, quæ tum sumtu publico erigebantur, triennium docuit; quo tempore scripsit quatuor tragœdias, quæ postea per occasiones fuerunt evulgatæ. Sed quæ prima omnium fuerat conscripta (cui nomen est *Baptista*) ultima fuit edita, ac deinde *Medea* Euripidis. Eas enim, ut consuetudini scholæ satisfaceret, quæ per annos singulos singulas poscebat fabulas, conscripserat, ut earum actione juventutem ab allegoriis, quibus tum Gallia vehementer se oblectabat, ad imitationem veterum, qua posset, retraheret. Id cum ei prope ultra spem successisset, reliquas *Jephthen* et *Alcestin* paulo diligentius, tanquam lucem et hominum conspectum laturas elaboravit. »

Après Buchanan, il semble que l'on revint aux pièces qu'il qualifie d'allégories. Le 3 février 1560, sur un rapport favorable d'Estienne de La Boëtie, le Parlement autorisait Jehan Denisers, premier régent du Collége, à faire jouer publiquement une comédie, intitulée : *Regnorum integritas concordia retinetur.* (Voir l'arrêt du Parlement dans les *Archives historiques de la Gironde,* t. III, p. 465, avec les notes intéressantes dont M. Brives-Cazes a accompagné ce document.)

(4) Montaigne dit dans les *Essais* (I, 25) : « Mettray je en compte

Mais voici des régents qui sortent « en chaperon et talaire » (1). A la taille un peu voûtée de l'un d'eux (2), à son extérieur un peu rude (3), il est aisé de reconnaître George

cette faculté de mon enfance? Une asseurance de visage et soupplesse de voix et de geste à m'appliquer aux roolles que j'entreprenois : car, avant l'age,

Alter ab undecimo tum me vix ceperat annus,

j'ay soustenu les premiers personnages ez tragedies latines de Bucanan, de Guerente et de Muret, qui se representerent en nostre College de Guienne avecques dignité. En cela Andreas Goveanus nostre principal, comme en toutes aultres parties de sa charge, feut sans comparaison le plus grand principal de France; et m'en tenait-on maistre ouvrier. »

Montaigne n'apprit pas seulement les tragédies de Buchanan. Il est probable qu'au Collége, on lisait en cachette ses satires contre les cordeliers. Le philosophe en avait encore des réminiscences lorsqu'il écrivait les *Essais*, et il en citait des vers à côté de ceux des anciens. (Voy. *Essais*, III, 10. Les vers : « ... *In tam diversa magister, etc.,* » se trouvent au commencement du *Franciscanus et fratres.*)

Montaigne vient de nous dire qu'il avait joué dans une pièce de Muret : c'est sans doute dans son *Jules-César,* composé à Auch vers 1543 ou 1544. Il faut remarquer que Muret n'était point encore régent au Collége de Guienne. Il avait professé successivement à Auch et à Villeneuve-d'Agen. Il est probable qu'il se chargeait alors, de 1542 à 1545, de quelques éducations particulières, et c'est ainsi qu'il put être « precepteur domestique » de Montaigne. (Voy. *Essais*, I, 25.) Vers 1545 il se rendit à Paris, et fit la 3e classe, au Collége du cardinal Le Moine, sous Gelida; puis il régenta à Poitiers vers 1546, et ne vint à Bordeaux qu'en 1547, lorsque Gelida fut nommé Principal du Collége de Guienne. Montaigne était sorti du Collége en 1546. (Voy. Tessier, art. *Muret;* Bayle, art. *Buchanan,* notes; Ménage, *Anti-Baillet,* p. 180-181.)

(1) « Les regents porteront chaperons et talaires [robes longues], et incederont en habit decent et magistral. » (*Statuts de Bordeaux,* p. 56.)

(2) Voir les divers portraits de Buchanan.

(3) « Erat austero supercilio, et toto corporis habitu (imo moribus hic noster) subagrestis, sed stylo et sermone perurbanus, quum sæpissime, vel in seriis, multo cum sale jocaretur. » (David Buchanan, *De claris doctrina scotis,* dans l'édit. des œuvres de George Buchanan donnée par Burmann.)

Buchanan. Ses poches sont pleines de jolis vers, et, si l'on cherchait bien, on y trouverait une éloquente élégie latine adressée à Briand de Vallée, pour fléchir ce grave juge, et gagner la cause d'une Bordelaise (1) un peu compromise... Mais n'allons pas fouiller si loin dans les petits papiers de Buchanan. Pour l'instant, il se rend, je pense, chez le conseiller Guillaume de Lur de Longa, un grand ami des Muses, au goût pur et délicat. Le poète écossais qui l'honore va lui lire sans doute les jolis hendécasyllabes qu'il vient d'écrire à sa louange (2), et faire applaudir la grâce fine de Catulle, dans ce cercle éclairé qui se passionnera bientôt à la voix du jeune La Boëtie, lisant les pages véhémentes de la *Servitude volontaire* (3).

(1) Le vrai titre de l'élégie dit un peu différemment; mais il faut tenir compte des temps.

(2) Voici cette pièce (p. 314, éd. de 1628) :

Ad Gulielmum Lurium Longanum, senatorem Burdegal.

Orabam modo blandius Camœnas
Ut dignum mihi carmen explicarent
Longani auribus, eruditione
Dignum, et judicio politiore :
Quum mi talia reddit una : « Ad illum
Nec tuis precibus locusve opusve est;
Nos sic diligit, excolit fovetque
Ut non diligat amplius Minerva. » —
« At saltem mihi, Diva, carmen, inquam,
Commendatior illi ut esse possim,
Qui sic diligit unice Camœnas,
Qui sic diligitur sacris Camœnis,
Concede. » Illa refert : « Inepte tantum
Te nostri comitem chori esse dicas,
Et communibus in sacris ministrum.
Hoc illi satis est, sacris Camœnis
Qui sic diligitur, sacras Camœnas
Qui sic unice amat, colit, fovetque, ut
Probetque omnia quæ probent Camœnæ,
Probentque omnia quæ probet Camœnæ. »

(3) Guillaume de Lur de Longa, un des ancêtres de la famille de Lur Saluces (voy. la *Notice généalogique sur la maison de Lur,* par M. H. de Lur Saluces; Bordeaux, 1855, in-8°), paraît avoir joui en son temps d'une très haute considération, et comme magistrat, et comme ami

Vous le voyez, Messieurs, nous sommes en bonne compagnie; aussi me suis-je trop attardé peut-être dans ce vieux Bordeaux. Mais on me pardonnera, j'espère, car si je me suis oublié de la sorte à visiter les salons de jadis, c'est que j'ai cru un instant m'y trouver à l'Académie.

Grâce à l'heureuse influence exercée à la fois par les savants du Collége et par ceux de la ville, on était en droit d'espérer pour Bordeaux, dans un avenir prochain, de brillantes destinées littéraires (1). Malheureusement, de mauvais jours approchaient.

des lettres. A côté des vers si flatteurs de Buchanan, nous trouvons partout des éloges analogues. Jules-César Scaliger écrit à Longa une lettre (*Epist.*, p. 132) remplie d'égards et de louanges; De Lurbe (*De Viris, etc.*, p. 101) en fait un illustre émule de Briand de Vallée (voy. plus haut); enfin Robert Britannus, professeur au Collége de Guienne, puis à celui de Toulouse, lui dédie, en 1536, le livre de ses poésies latines, et rappelle dans sa dédicace le goût prononcé du savant pour ce genre littéraire.

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce personnage ce Longa à qui La Boëtie s'adresse dans plusieurs passages de la *Servitude volontaire,* et principalement dans celui-ci :

« Mesmes les bœufs sous le poids du joug geignent,
Et les oyseaux dans la caige se plaignent,

comme j'ay dict ailleurs autreffois, passant le temps à nos rimes françoises; car je ne craindroi point, escrivant à toi, ô Longa, mesler de mes vers, desquels je ne te lis jamais, que, pour le semblant que tu fais de t'en contenter, tu ne m'en faces tout glorieus. » C'est bien là le Mécène de Britannus, à qui « *inprimis carmina placuerunt.* » Et toute incertitude semble disparaître lorsqu'on voit Guillaume de Lur appelé simplement Longa dans les registres secrets du Parlement (4 novembre 1533, et 6 avril 1537), comme dans la *Servitude,* et surtout lorsque l'on sait que La Boëtie, entrant au Parlement le 13 octobre 1553, y fut pourvu de l'office de ce même conseiller, par résignation de celui-ci. (Voir, dans les *Archives de la Gironde,* t. III, p. 466, la note de M. Brives-Cazes.)

(1) Voir, dans les opuscules latins de Robert Britannus (Toulouse, 1536), le commencement de son *Discours sur la Paix,* et surtout ses lettres, fol. 38, 39, 42, 46 et suiv. On y trouve d'intéressants détails sur l'organisation du Collége de Guienne.

Le départ de Tiraqueau (1) et de Ranconet, nommés conseillers à Paris, fut d'abord un mauvais présage. Puis, malgré les efforts de Gouvea, « le plus grand principal de France (2), » le Collége avait peine à se soutenir par suite de l'insuffisance de ses ressources pécuniaires. L'un de ses protecteurs, le chancelier Olivier, souvent sollicité, n'envoyait aucune subvention; si bien que Buchanan fut chargé de lui adresser une supplique en vers latin, au nom de l'École tout entière. Il le fit avec élégance, mais surtout avec netteté. Pénétré de son mérite et de celui de ses amis, il n'usa point de vaines flatteries, mais demanda simplement au chancelier si l'on devait ou non compter sur son appui (3), ajoutant avec dignité que les muses d'Aquitaine, ainsi abandonnées, pourraient bien s'enfuir ailleurs, certaines à l'avance de trouver en tout lieu bon accueil.

Olivier fit sans doute la sourde oreille (4), car bientôt après

(1) Tiraqueau fut nommé à Paris vers 1541.

(2) Montaigne, *Essais,* I, 25, à la fin.

(3) Voici les deux passages les plus curieux de cette élégante élégie; une des Muses s'adresse au chancelier :

Pene suum rediit circumfluus annus ad ortum,
Et prope defessis Phœbus anhelat equis,
Ex quo pauperies inopes miserabilis urget
Pieridas, juveni numina nota tibi. Etc.

Puis, après avoir sollicité une protection efficace, la Muse continue :

Sin piget, et tanti non sunt commercia nostra,
Et nimio sumptu credimur esse graves :
Id quoque ne pigeat cito spem præcidere vanam,
Vulnera nec lenta nostra fovere mora.
Hæc ubi spes aberit, vicinos altera Iberos,
Aut petet aurifero littora flava Tago;
Aut modo pacatos trans æquora lata Britannos,
Aut juga Sithonia semper operta nive.
Quælibet excipient Musas loca : nam neque deerit
Inter inhumanos hospita terra Getas.
Tu modo per si quid juveni indulsere Camœnæ,
Cum numeris aures detinuere tuas,
Aut ope præsenti miseras solare et egenas,
Aut saltem auxilii spem cito tolle tui.

(4) Dans l'édition des œuvres de Buchanan de 1725, le commenta-

Buchanan reprenait le chemin de Paris ([1]) : les muses commençaient à s'envoler (1543). Le cardinal Du Bellay, nommé archevêque de Bordeaux, arriva pour les retenir ([2]). C'était le Mécène de Rabelais. Les familiers de Maitre François semblaient ainsi se donner rendez-vous à Bordeaux ([3]).

Malheureusement, les efforts du cardinal, ami des lettres, furent impuissants. Jean III, roi de Portugal, faisait parvenir à Gouvea et à ses professeurs des offres superbes, pour

teur dit que l'élégie à Olivier ne fut point écrite en vain, et il cite comme preuve une ode de Buchanan qui est un remercîment au chancelier; mais c'est là une erreur : l'ode en question doit être de 1539; elle se rapporte évidemment à l'époque où Buchanan trouva à Bordeaux un refuge contre les persécutions du cardinal Beaton.

([1]) Dans une élégie datée de 1544, nous retrouvons Buchanan, à Paris, malade de la goutte, regrettant Tévius et ses autres amis de Bordeaux :

Nec recreant animum doctis sermonibus ægrum
Cætera Vasconiæ turba diserta scholæ.

— Cependant il n'est point abandonné, et autour de lui se pressent chaque jour son médecin Groscollius, Charles Estienne, Turnèbe, et le bon Gelida, dont nous aurons à parler bientôt.

([2]) Salmon Macrin a adressé au cardinal Du Bellay une ode élégante au sujet de sa promotion au siége archiépiscopal de Bordeaux (*Odarum libri III,* 1546, p. 17); on y lit ces deux strophes :

Sublimatum igitur Blavia verticem
Tollat lætitia lucidum ad æthera,
Exultetque Garumna,
Arx et Burdigalæ triplex;

Non illa Ausonio consule floruit
Illustrata magis tempore Cæsarum
Quam nunc præsule Jano
Francisci auspiciis boni.

([3]) Il est bon de remarquer que l'épitaphe en vers grecs, découverte dans l'église Saint-André de Bordeaux vers 1544 (V. Vinet sur Ausone, sect. 110, *I*), fut traduite d'abord par Pierre Amy, l'ancien compagnon de Rabelais au couvent des Cordeliers de Fontenay-le-Comte. Pierre Amy avait pu recevoir cette pièce par Tiraqueau ou par maître François; mais il ne serait pas impossible que lui-même fût venu aussi à Bordeaux.

aller en son royaume fonder l'Université de Coimbre (1). Gouvea accepta. Tous les régents consentirent à le suivre, et Buchanan revint de Paris pour partir avec lui (1546). Le cardinal dut les traiter de « moutons de Panurge; » mais il sentit bien qu'il serait difficile de les remplacer.

Il y avait alors à Paris, à la tête du collége du cardinal Le Moine, un homme dont la vie modeste et laborieuse fut un long dévouement à la science. Son nom était Jean de Gelida. Né en Espagne (2), il était venu fort jeune à Paris, dans les premières années du XVIe siècle. Plusieurs de ses compatriotes avaient acquis un grand renom dans l'enseignement de la sophistique (3); il marcha sur leurs traces. Doué d'un esprit subtil et d'une parole facile, Gelida était particulièrement apte aux discussions publiques du temps. Sa bonté et sa douceur lui ayant en outre mérité l'affection de la jeunesse, il professait avec un grand succès et passait pour un des plus habiles docteurs, lorsque Le Fèvre d'Étaples, entrant tout à coup en guerre ouverte avec la sophistique, vint prêcher le retour aux belles-lettres et à la saine philosophie.

Gelida, en possession d'une renommée croissante, aurait pu, comme tant d'autres, résister à la nouveauté; mais il était sincère et juste. Il avait consacré sa vie à une doctrine : le jour où il fut convaincu que sa doctrine n'était pas la bonne, il s'avoua courageusement qu'il avait gaspillé ses jours à de futiles spéculations; et, donnant un grand exemple de force morale, il se mit bravement à lire Cicéron et à étudier la langue d'Homère.

Il recommençait sa vie à l'âge de quarante ans (4). On ne

(1) Voy. la Notice que le Bordelais Jacques Busin a consacrée à Gelida en tête de l'édition des Lettres latines de ce savant; Rochellæ, 1571.

(2) Les faits relatifs à Gélida dont je n'indique pas la source sont puisés dans la Notice citée dans la note précédente.

(3) Un de ses aïeux avait même professé en France. (Gelida, Lett. 15.)

(4) V. la lettre que lui adresse R. Britannus, fo 78, vo de ses *Epistolæ*.

peut douter qu'il n'y eût là une âme de vrai philosophe.

La science s'accrut vite; l'argent point. Le savant méditait de grands travaux philosophiques; mais d'abord il fallait vivre, et trouver un emploi lucratif. Combien de savants hommes ont eu ainsi de rudes existences! Le ciel généreux avait voulu en faire des rois de l'intelligence : mais la terre envieuse et cruelle était là pour les réduire à n'être que d'obscurs esclaves du besoin.

Gelida avait cinquante ans lorsqu'il s'aperçut un beau jour que les hommes voués à l'étude meurent de faim s'ils n'ont pour se soutenir des ressources personnelles. Il songea alors à prendre la direction d'un Collége, et, grâce à sa réputation, il fut mis à la tête de celui du cardinal Le Moine, et il y interpréta Aristote avec succès (1). Il se maria vers cette époque (2); mais il ne fit pas fortune. Le Collége, il est vrai, eut sous lui des jours de splendeur, et c'est alors que l'on y vit réunis Turnèbe, Buchanan et Muret; mais la dot de la femme du principal (3) y passa tout entière.

Ce fut à ce moment que l'illustre cardinal Du Bellay et le chancelier de France invitèrent (4) Gelida à venir prendre la direction du Collége de Bordeaux, devenue vacante par le départ de Gouvea, son élève et ami.

Il y arriva en mai 1547, et peu de mois après Muret vint le rejoindre pour professer sous sa direction (5). Bientôt aussi

(1) De Thou, *Hist.*, ann. 1556.

(2) Sa femme était nièce de Poblacio (professeur de mathématiques au Collége de France, *regius professor*), et de Lerma ou De Lerme, doyen de la Sorbonne (Gelida, Lettres).

(3) Six cents écus à la couronne : « Cum sexcentis coronatis... quos omnes gymnasii causa et literarum insumpsi, propter summam rerum omnium difficultatem in quam eo tempore incideram. » (Gelida, Lettres, 14 et 15.)

(4) Voy. les Lettres 1re, 2e et 3e de Gelida.

(5) *Chronique bourdeloise,* ann. 1547.

Vinet promit de revenir de Portugal. C'était commencer sous de favorables auspices. Mais Gelida n'était pas né heureux; l'émeute de la gabelle éclata, et les cruelles représailles du connétable de Montmorency plongèrent Bordeaux dans une terreur profonde (1548). Le Collége resta désert, et quand Vinet revint, il trouva « la pauvre ville moult triste, et dans un silence inaccoustumé (1). » Gelida, à force de persévérance, parvint cependant à se maintenir (2), et, au milieu d'une administration tourmentée par les jalousies (3) et bouleversée plus d'une fois par l'invasion de la peste (4) ou de la disette, il sut veiller encore au progrès des lettres.

Après des efforts inouïs, et bien que peu secouru par ses protecteurs, il avait réussi à réunir une quinzaine de professeurs (5). Muret, tout jeune encore, était le plus célèbre; il

(1) Voy. Vinet, *La manière de fabriquer les solaires et cadrans,* Préface.

(2) Gelida n'avait d'abord été chargé que de remplacer Gouvea pendant les deux ans de séjour qu'il devait faire en Portugal. (Voy. la Notice de Busin); mais Gouvea étant mort avant cette époque, Gelida demanda à être nommé définitivement; et il paraît, par vingt passages de ses lettres, qu'il eut à lutter longtemps contre un concurrent redoutable. Grâce à l'appui du cardinal Du Bellay, et surtout aux démarches que fit en sa faveur son ami Jean Lataste, alors à Paris, Gelida fut maintenu dans ses fonctions de Principal, et son compétiteur entreprit de fonder un Collége à Libourne. (Lettre 35.)

(3) Dans une de ses lettres (la 2e), Gelida s'exprime ainsi : « Eram ego Lutetiæ mea conditione contentus; vocatus tamen a Decurionibus Burdigalensibus, huc veni; quem temporum calamitas et *** [ici un nom laissé en blanc], avaritia cum ambitione conjuncta, nunc misere indignisque modis vexant. » Ailleurs (Lettre 6) : « Jam vero res meæ, propter superiorum temporum difficultatem, ita sunt afflictæ et miseræ, ut si hac causa cadam [il parle des menées de son rival, qui tâchait de le supplanter dans la charge de Principal], de me prorsus actum sit; nihilque me sit futurum miserius. Denique ex quo Lutetiam reliqui, nullus dies mihi lætus illuxit, tanta fuit rerum omnium perturbatio, adeoque fuit mihi in restituendo Gymnasio laborandum. »

(4) Voy. Lettres 7, 8, 9, et *passim.*

(5) Voy. la Notice de Businus. — C'était le jeune Lataste qui était

excellait, dans ses vers latins, à imiter Tibulle, et ses discours semblaient dignes de Cicéron. Avec lui, un docte allemand nommé Horstanus, ancien précepteur des Montaigne (1), régentait dans les classes élevées; mais l'ami le plus cher de Gelida, son confident et son soutien, était le bon Vinet (2), le Turnèbe de la Gascogne.

Durant les jours de congé ou de vacances, Vinet aimait à se retirer à la campagne auprès d'un ami; surtout dans sa chère Saintonge. Tantôt c'était chez François de Saint-

chargé de trouver des régents à Paris. (Lettres 26 et 27.) — Il donnait à un dialecticien 50 écus à la couronne comme maximum d'appointements. (Lettre 25.) — Les appointements ordinaires d'un régent de première, et d'un dialecticien expliquant Aristote, étaient de 30 écus à la couronne. (Lettre 32.) — Cependant, le grammairien avait assez souvent davantage; mais ses émoluments ne dépassaient guère 40 écus. (*Ibid.*, et Lett. 53.) — Pour les classes inférieures, on recherchait de jeunes maîtres, qui devaient se contenter de 20 écus. *(Ibid.)* — L'édit de 1533 avait fixé à 40 sous et 6 deniers la valeur de l'écu à la couronne.

(1) Voyez la 15e Lettre de Gelida, et la note marginale de Businus. — M. Rancoulet, sous-bibliothécaire de la Bibliothèque de Bordeaux, est le premier, je crois, qui ait découvert le nom de ce précepteur des Montaigne. Il est probable que c'est cet Allemand même dont parle l'auteur des *Essais* (liv. I, chap. 25), lequel, ne sachant pas un mot de français, obligeait ses élèves à causer avec lui en latin. Il fut aussi précepteur du jeune Frégose au château de Bazens. (Voy. l'*Étude sur Jules-César de Lescale*, par M. de Bourrousse de Laffore, p. 38.)

Dans une lettre de Lotichius à Camerarius (t. II, p. 20 du Lotichius de Burmann), je vois encore qu'un Horstanus était sur les rangs pour remplacer le célèbre Micylle (Moltzer) dans la chaire de grec de Heidelberg en 1558. Je ne sais s'il s'agit du même individu.

(2) Voy. Gelida, Lettres 16, 17, 20, 21, et surtout 23.

Pendant six ans, de 1549 à 1555, Vinet professa sous Gelida les mathématiques. (Voy. son commentaire sur le *Songe de Scipion*, au commencement.)

Voir du reste l'*Éloge de Vinet*, par M. Jouannet, et la Notice que lui a consacrée M. Ribadieu en tête de sa réimpression de l'*Antiquité de Bourdeaux*. Malgré ces ouvrages, un travail complet reste encore à faire sur Vinet; il appartiendrait au savant bibliothécaire d'Angoulême, M. Eusèbe Castaigne, de combler dignement cette lacune.

Gelais (1), tantôt au Douhet (2), chez Briand de Vallée, où il retrouvait les vestiges d'un aqueduc romain. Alors il avait toujours avec lui quelque auteur ancien maltraité par le temps. Avec une sagacité délicate et scrupuleuse, il pansait soigneusement ses vieilles blessures; et, à l'aide d'une critique saine, dont l'analogie et la comparaison des textes étaient les principaux éléments (3), il procurait des éditions pures qui sont restées réellement classiques.

Mais ces excellents et solides travaux n'étaient que le fruit des heures de loisir de Vinet. Son occupation chérie, c'était l'enseignement, et avec Gelida il travaillait sans relâche à la grande œuvre : il formait des hommes pour la génération suivante.

(1) C'était chez François de Saint-Gelais qu'en 1542 il avait préparé son édition de Théognis, et à ce propos je signale ses rapports intimes avec les membres les plus distingués de cette famille, y compris le poète Mellin. (Voy. Gelida, Lettre 13, et les Notes sur Ausone, sect. 145, *K*.)

Au printemps de 1557, il était dans sa ville natale, à Barbezieux, et il y commentait les Poésies de Perse. (Voy. l'édit. de Perse, de Poitiers, 1560, in-4°.)

En 1559, à Montignac (Charente), chez Jacques-Benoist de Lagebaston, premier président au Parlement de Bordeaux, il revoyait et terminait ses Commentaires latins sur le *Songe de Scipion*. (Voy. l'édit. de cet ouvrage, imprimée par Millanges; Bordeaux, 1579, in-4°, à la fin.) C'est encore chez le Président, qu'il rassemblait, vers 1563, ses notes sur les antiquités de Bordeaux, de Poitiers, de Saintes et d'Angoulême. (Voy. la préface de ses *Antiquités de Sainctes*, et ses *Antiquités d'Angouléme*, à la fin. Je dois communication de ce dernier et très rare volume à l'obligeance de M. le comte A. de Chasteigner.)

(2) Voy. ses Notes sur Ausone, sect. 210, *B*.

Le domaine du Douhet appartient maintenant à Mme la marquise d'Argenson. (Voy. le Rabelais de MM. Burgaud des Marets et Rathery, t. II. p. 191.)

(3) Un utile procédé, qu'il avait coutume de mettre en pratique, était de lire les anciens auteurs dans leur ordre chronologique. Les allusions et les réminiscences des plus récents étaient ainsi éclairées, pour lui, par la lecture qu'il venait de faire des plus anciens. (Voir la Préface et les notes de son excellente édition de Théognis.)

Des temps meilleurs étaient enfin arrivés (1551), et le Collége florissait de nouveau (1). Les fils de Scaliger y grandissaient, et Gelida, tout heureux d'élever les enfants d'un si illustre père, dirigeait lui-même leurs études avec une sollicitude toute paternelle (2). Le jeune Joseph surtout, sous cette habile direction, faisait de merveilleux progrès. Déjà on pouvait prévoir « qu'il serait homme savant sur tous les autres (3). » Aristote n'avait presque plus de secrets pour lui (4). Aussi, lorsque le vieux Gelida, retiré à Quinsac pendant une invasion de la peste, sentit les premières atteintes d'un mal qui devait l'emporter, sa tristesse fut traversée peut-être par un tressaillement de joie; car s'il dut verser des larmes amères en songeant à cette longue carrière où les épreuves de chaque jour avaient chaque jour refoulé les doctes projets de sa vaste intelligence, s'il mourait sans laisser un livre, tout son savoir cependant ne périssait pas avec lui, et il léguait à la postérité un monument de sa vie : Joseph Scaliger (1555).

Le séjour des fils de Jules-César Scaliger au Collége de

(1) En janvier 1550 (1551), et en juillet de la même année, Gelida écrivait à Lataste (Lettres 41 et 43) que les élèves arrivaient en foule.

On peut voir en quels termes Vinet parle de cette période florissante du Collége de Guienne, au commencement de ses Commentaires sur le *Songe de Scipion*, composés en 1559. — On y apprend aussi qu'il quitta le Collége après la mort de Gelida.

(2) Roques, précepteur particulier des enfants de Scaliger à Bordeaux, écrivait à ce savant, le 11 décembre 1552 : « Monseigneur, je ne sçays que vous escripre de nouveau, si n'est que vous enfans se portent bien... Monsieur le Principal les a en telle recommandation que de coustume, jusques a les venir cercher à la classe pour les mener à sa chambre, et là les faire chaulfer quand il faict grand froit. Il se recommande d'une bonne affection à vostre bonne grace. » (Lettre citée par M. de Bourrousse de Laffore, dans son intéressante *Étude sur Jules-César de Lescale* [Scaliger], p. 34.)

(3) En août 1555. (Voy. l'Étude citée ci-dessus, p. 39.)

(4) *Ibid.*, p. 41 et 42.

Bordeaux avait eu pour conséquence de rendre plus fréquents les rapports du célèbre italien avec les savants de cette ville (1). Ferron et Brassac y étaient ses amis de prédilection, et il leur écrivait, à tout instant, des lettres en vers (2) et en prose (3). Ferron avait publié son *Histoire de France,* dont le latin pur et souvent animé (4) plaisait à Scaliger, au point qu'il appelait Ferron son Atticus (5). Brassac, aussi conseiller, puis président au Parlement, était en correspondance plus intime encore avec le grand docteur. D'ailleurs, comme à Agen, où demeurait Scaliger, il n'était pas aisé de se procurer les livres nouveaux; Brassac se chargeait de les lui faire parvenir (6). Tantôt il lui envoyait un Gyraldi, tantôt un Arétée, ou bien les odes d'Anacréon (7), la grande nouveauté du

(1) Voy. l'Étude de M. de Bourrousse de Laffore, p. 34, 36, etc.

(2) Voy. *Epistolæ* Jul. Cæs. Scaligeri, p. 97 et suiv.; 108, 130, 191, 192 et suiv.; 194, 216, 217; 85, 125.

(3) Voy. Jul. Cæs. Scaligeri *Poemata,* p. 149, 329, 387, 607, etc.

(4) Scévole de Sainte-Marthe dit de Ferron, à propos de son *Histoire :* « Historiam P. Æmilii eadem styli tum puritate tum velocitate persecutus, etc. »

(5) Voy. les suscriptions des lettres et des poésies citées ci-dessus.

(6) Scaligeri *Poemata,* p. 6 :

Quod per te factum est antehac ne desere quæso
Officium; ut sicut librorum sæpe me egenum
Barbarico in populo mœrentem, Vide, levasti,
Oratus mittens mihi tum qui forte deessent,
Nunc itidem facias. Nempe ardeo scire poetis
Lilius in Græcis quid senserit atque latinis.
Ergo hoc in te uno est, ut possim consequi. Etc.

(7) *Ibid.,* p. 20 :

Quod superest : scito mihi commentaria Rufi
Reddita, quæ dono misisti, et docta Aretæi
Tentamenta...
Odillas vero, et suavissima pægnia Teii
(Ut justi) grata cumulatas laude remisi. Etc.

Parfois aussi les livres revenaient à Bordeaux, et j'en possède plus d'un qui porte sur sa garde : « Arnaldi Ferroni ex dono Julii Scaligeri. »

Rufus d'Éphèse et Arétée venaient d'être édités à Paris, chez Turnèbe, par Jacques Goupil, l'intime ami de Vinet (1554).

jour, qu'Henri Estienne venait de donner au public (1), et que le Bordelais Élie André avait su traduire en latin avec une grâce parfaite (2). Mais on ne s'en tenait pas à des envois de livres, et les légistes de Bordeaux répondaient fort bien au docteur de Vérone, dans le mètre même de ses missives. Une fois, Brassac, en lui adressant des vers de sa façon, y joignit une pièce légère (3), composée par un jeune conseiller qui venait de prendre au Parlement la charge de Longa. Scaliger, qui n'admirait pas aisément, admira fort ces hendécasyllabes : la latinité en était parfaite, les vers gracieux et dignes des anciens (4); le poète s'appelait Estienne de La Boëtie.

Né à Sarlat en 1530, Estienne de La Boëtie avait reçu de ses parents (5) une éducation libérale que des dispo-

(1) En 1554.

(2) En 1555, Élie André dédia cette traduction au célèbre Mondoré. — En 1551, ce même Bordelais avait publié, chez Vascosan, une partie de la Grammaire grecque de Théodore de Gaza. Il mourut à Paris fort pauvre, mais très estimé. (Voy. De Lurbe, *De Viris, etc.*, p. 114.)

(3) Voy. Jul. Cæs. Scaligeri *Poemata,* p. 19, et La Boëtie, p. 420, éd. de M. Feugère.

(4) Scaliger (*Poemata,* p. 19) dit de Brassac et de La Boëtie :

Ille ego, qui paucos admiror et omnibus insto,
Quanquam æquus, quanquam tacito candore coruscus,
Vos lectos proceres inter numerosque chorosque
Musarum, atque aditus sacros Heliconis amœni,
Suaviaque excultæ linguæ pigmenta latinæ
Inserere audebo, etc.

Plus haut, il ajoutait que la douceur des vers de La Boëtie

Æquat nectareo prisca omnia mella sapore.

(5) « A parentibus liberaliter institutus, dit De Lurbe (*De Viris, etc.*, p. 114), non fefellit expectationem quam de se conceperant. » Je ne sais si l'on a des documents plus explicites sur les études premières de La Boëtie; pour moi, je n'en connais pas d'autres, et je ne sais sur quelle autorité se fondent les biographes qui le font étudier au Collége de Guienne. Sans doute, la célébrité dont jouissait alors cet établissement semblerait appuyer cette conjecture; mais si La Boëtie eût été au

sitions exceptionnelles avaient rapidement étendue. Livré de bonne heure à l'étude de l'antiquité, au moment même où on la tirait de l'oubli, il se passionna pour elle, il s'en nourrit, il vécut avec ses grands hommes, et se crut Athénien et Romain, en lisant, dans Thucydide et Salluste, les fiers discours de Périclès ou de Marius. Aussi, quand de ce monde idéalisé par les siècles il revint aux tristes réalités de son temps, une noble indignation lui dicta les pages ardentes de la *Servitude volontaire*. Il avait alors seize ou dix-huit ans (1).

La *Servitude volontaire* est l'œuvre d'un esprit généreux et d'une imagination poétique; c'est de plus, et au premier

Collége de Bordeaux, il n'eût pas manqué de s'y lier avec Michel de Montaigne, plus jeune que lui de trois ans seulement. Or, Montaigne dit n'avoir point vu La Boëtie avant la lecture de son *Discours de la Servitude volontaire* (*Essais,* I, 27), lecture qui lui donna même la « premiere cognoissance du nom » de son futur ami.

Si La Boëtie avait fait ses études à Bordeaux, serait-il possible que Montaigne n'y eût point entendu parler d'un écolier si précoce? Il me semble que, loin d'affirmer un fait que rien ne prouve, l'on devrait conclure de ces considérations diverses, que La Boëtie fut élevé par ses parents, ou bien envoyé à une Université autre que celle de Bordeaux. Ce pourrait être à Poitiers, par exemple, qui possédait alors un Collége renommé, où Vinet étudia, et fut plus tard maître lui-même, ainsi que Muret.

(1) De Lurbe dit 18 ans, De Thou 19; Montaigne, dans ses *Essais,* avait dit aussi 18, puis il a corrigé et mis 16. — On pourrait penser que Montaigne a tâché de rajeunir ainsi son ami, pour constater que la *Servitude* était une œuvre d'extrême jeunesse, et atténuer par là l'interprétation exagérée que pouvait souffrir cet ouvrage, placé entre les diatribes révolutionnaires réunies dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX.* — Ce qui est incontestable, c'est que le livre a été retouché plus tard. Dans un passage qui a tout l'air d'une addition postérieure, l'auteur parle de *La Franciade,* que Ronsard ne commença, je crois, que vers 1552. Ailleurs, il rappelle les *rimes françoises* auxquelles il passait son temps *autrefois*. Tout cela, ce me semble, indique bien qu'un La Boëtie, de 22 à 24 ans au moins, a revu l'œuvre du « garçon de 16 ans. »

chef, l'œuvre de la Renaissance. Alors que tout s'anime, renaît et veut vivre, que les arts, les sciences et les lettres courent à leur émancipation, l'homme qui conquiert la liberté pour la pensée ne pourra-t-il la conquérir pour lui-même? On puise chez les anciens une philosophie nouvelle; pourquoi donc ne pas chercher à cette source pure ces idées généreuses qui ont fait la grandeur de Sparte, d'Athènes et de Rome? Et l'enthousiaste jeune homme, plein de grands souvenirs et logique avec son temps, s'affolait du divin Platon.

En effet, à ce moment de réforme générale et de contrôle, un principe surtout devait le frapper dans les constitutions des anciennes républiques : la participation du peuple dans les délibérations d'intérêt public. Malgré les réunions assez fréquentes des États généraux, le tiers état n'était rien encore, et La Boëtie, avant Sieyès, voulait qu'il fût tout, car il voyait en lui « la force des nations [1]. »

Son livre n'est point, comme on a voulu le dire, une diatribe révolutionnaire contre les tyrans. La Boëtie était ennemi des bouleversements; il voulait la réforme politique, mais il la voulait par le progrès, par les lumières, et non point par l'émeute. Il ne conseille pas à la nation de s'élever furieuse pour renverser un trône : il veut qu'elle se rende digne d'en monter les degrés, pour demander les lois qu'il lui faut, au lieu de subir les volontés qu'on lui dicte.

La *Servitude volontaire,* comme le dit expressément son vrai titre, est une philippique contre le peuple qui oublie ses devoirs en abdiquant ses droits; c'est une protestation contre l'indifférence politique, et le développement de cet axiome

[1] Le mot est de Bossuet, du moins Bordas Demoulin, qui lisait souvent les œuvres de l'éloquent évêque, disait l'y avoir trouvé; mon père l'a cité, sur ce témoignage de son ami, dans ses *Conseils aux agriculteurs,* p. 266, 3e édition.

de Thucydide [1] : « Le véritable auteur de l'asservissement n'est pas celui qui l'impose, mais bien celui qui peut mettre un terme à l'oppression, et qui ne le fait pas. »

Malheureusement, il y aura toujours dans ces mots mêmes des semences de révolutions. Quand les peuples se réveillent, ils se réveillent en sursaut; la prudence conseillerait de les laisser dormir; la générosité et le patriotisme veulent qu'on les avertisse de ce qui les menace. La Boëtie était pour le patriotisme. Comme Rousseau, comme Platon, il avait la passion de l'humanité; comme eux, il avait foi en l'avenir, et c'était pour l'avenir qu'il écrivait, lui aussi, sa *République,* son *Contrat social* [2].

Rêveries de poètes, dira-t-on, déclamations de rhéteurs!

[1] Liv. I, ch. 69.

[2] Il y aurait de curieux rapprochements à faire entre la *Servitude volontaire* et le *Contrat social.* Aucun éditeur de La Boëtie n'a noté les nombreuses rencontres des deux auteurs; cela cependant pourrait offrir beaucoup d'intérêt. Voici quelques exemples que je prends à peu près au hasard :

La Boetie (*Servitude,* p. 8, édit. Feugère) : « C'est un extreme malheur d'estre subject à un maistre, duquel on ne se peut jamais assurer qu'il soit bon, puisqu'il est tousjours en sa puissance d'estre mauvais quand il voudra. » — Rousseau (*Contrat,* III, 6) : « Les meilleurs rois veulent pouvoir être méchants, s'il leur plaît, sans cesser d'être maîtres. »

La Boetie (69) : « Les gens de bien mesmes, si quelquefois il s'en trouve quelqu'un aymé du tyran. » — Rousseau (III, 6) : « Dans les monarchies... un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le ministère qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. »

La Boetie (33) : « Il n'est pas croyable comme le peuple, des lors qu'il est assubjecty, tombe soudain en un tel et si profond oubly de la franchise [liberté], qu'il n'est pas possible qu'il s'esveille pour la r'avoir, servant si franchement et tant volontiers, qu'on diroit à le voir qu'il a non pas perdu sa liberté, mais gaigné sa servitude. » — Rousseau (II, 8) : « Peuples libres, souvenez-vous de cette maxime : On peut acquérir la liberté, mais on ne la recouvre jamais. »

Vauvenargues a dit aussi : « La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer. »

Eh! Messieurs, tout ce qui est grand est poétique; tout ce qui est vraiment sincère est éloquent. Ah! ne nous hâtons pas de traiter d'utopistes ces hommes dont le génie élevé n'a eu d'autre tort que celui de rester au dessus de la portée commune (1). S'ils ont cru nous voir, et s'ils nous ont dépeints tels que nous devrions être, ne leur en faisons pas un crime : assez d'autres se chargeront chaque jour de montrer ce que nous sommes.

Non, Messieurs, le sincère La Boëtie n'a point fait une déclamation : j'en ai la preuve dans la supériorité même de son langage. Quand une langue n'est pas formée, il ne peut pas se faire que, par un simple effet du hasard, un jeune homme se trouve tout à coup, qui, dans un discours de rhétorique, rencontre justement cette langue toute faite. Ce sont les grandes convictions qui improvisent les grands styles. La Boëtie dans sa *Servitude volontaire,* et Descartes dans sa *Méthode,* n'ont pas seulement pensé leur œuvre : ils l'ont crue (2) : et c'est alors qu'ils ont trouvé d'emblée la grande parole du bon sens et de la vérité.

La parole du bon sens, c'est bien cela en effet qui brille dans l'œuvre de l'ami de Montaigne. L'ironie du bon sens,

(1) Thucydide, qui était un penseur profond, a dit (II, 35) : Μέχρι τοῦδε ἀνεκτοὶ οἱ ἔπαινοί εἰσι περὶ ἑτέρων λεγόμενοι, ἐς ὅσον ἂν καὶ αὐτὸς ἕκαστος οἴηται ἱκανὸς εἶναι δρᾶσαί τι ὧν ἤκουσε · τῷ δὲ ὑπερβάλλοντι αὐτῶν φθονοῦντες, ἤδη καὶ ἀπιστοῦσιν. Salluste a ainsi traduit cette pensée avec sa concision accoutumée (*Catil.,* III) : « Ubi de magna virtute et gloria bonorum memores, quæ sibi quisque facilia factu putat, æquo animo accipit; supra ea, velut ficta, pro falsis ducit. »

(2) Montaigne, *Essais,* I, 27 : « Je ne foys nul doubte qu'il ne creust ce qu'il escrivoit; car il estoit assez consciencieux pour ne mentir pas mesme en se jouant; et je sçay davantage que s'il eust eu à choisir, il eust mieux aymé estre nay à Venise qu'à Sarlat; et avecques raison. Mais il avoit une aultre maxime souverainement empreinte en son ame, d'obeyr et de se soubmettre tres religieusement aux lois sous lesquelles il estoit nay. »

cette arme puissante qui avait servi à Socrate, à Aristophane, à Lucien, à Rabelais, La Boëtie la prenait à son tour; plus tard, Pascal devait en faire la force irrésistible de ses *Provinciales,* en l'alliant, lui aussi, à l'éloquence de Platon. C'est que La Boëtie et Pascal ont, dans leur génie et dans leur œuvre, plus d'un trait commun (1) : l'un prouve la raison par l'absurde de la sottise, l'autre prêche la liberté par l'absurde de l'oppression. La *Servitude volontaire* est une *Provinciale* contre l'abandon des droits de tous au profit d'un seul, et le Jansénisme n'a été à quelques égards que l'esprit austère et libéral du XVIe siècle, renouvelé à une époque où ce n'était plus l'esprit courant.

Il faut le dire, d'ailleurs, La Boëtie n'était que l'interprète éloquent et fidèle des sentiments libéraux de son entourage. « Les Bordelais, dit De Lurbe, sont, de leur naturel, avides de libertés et impatients de tributs (2). » Le Parlement même, surtout avant la révolte de 1548 (3), était composé d'hommes de progrès; et lorsque les rigueurs de Montmorency l'eurent forcé plus tard de se montrer plus circonspect et moins populaire, on vit encore à sa tête un homme désintéressé et courageux, dont Bordeaux devrait honorer le nom, en le

(1) Je ne fais que signaler un point de contact entre ces deux grands caractères, mais je n'entends nullement établir un parallèle factice entre les *Provinciales,* les *Pensées,* et la *Servitude volontaire.* Je noterai une seule rencontre, une *Pensée* telle que La Boëtie aurait pu la formuler devant Montaigne, à l'heure de la désillusion : « La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie. La plus grande et importante chose du monde a pour fondement la foiblesse, et ce fondement est admirablement sûr : car il n'y a rien de plus sûr que cela, que le peuple sera foible. » (*Pensées,* art. V, 7, éd. Havet.)

(2) *Chronique bourdeloise,* ann. 1548. (Voir aussi l'édition latine, au même passage.)

(3) Voir F. Laferrière, *Fragment d'histoire parlementaire d'après les registres secrets du Parlement de Bordeaux,* principalement aux p. 4 et 13.

joignant à ceux de ses martyrs de l'indépendance : je veux parler de Benoist de Lagebaston ([1]).

Nommé conseiller par Henri II, et fait ensuite premier président ([2]), ce savant et austère magistrat sut être aussi tolérant qu'intègre. Partisan déclaré des libertés civiles, on le vit maintes fois les défendre en se sacrifiant au besoin pour elles. C'était lui, sans doute, qui présidait le Parlement lorsqu'un marchand de Normandie vint exposer à Bordeaux des nègres qu'il voulait vendre : la Cour, indignée, fit rompre leurs fers, et, par un arrêt mémorable, déclara « que la France, mère de la liberté, ne reconnaissait pas d'esclaves ([3]). » Plus tard, quand, après de longues luttes religieuses, cet homme vénérable eut fini sa laborieuse carrière, on trouva, dit-on ([4]), chez lui, nombre d'édits qu'il avait empêchés de paraître, et comme supprimés de son autorité privée, parce qu'ils lui semblaient trop à la charge du peuple. Lorsqu'il en recevait de pareils, il ne pouvait maîtriser son indignation, et, peu soucieux de sa sécurité personnelle, il les lacérait à coups de canif, en disant : « Par saint Claude, vous serez ganivetés ! »

Voilà dans quel monde allait circuler la *Servitude volontaire*. Faut-il s'étonner après cela de son éloquent enthousiasme? Que La Boëtie, à dix-huit ou vingt ans, s'y soit montré un politique inexpérimenté, cela est probable, et nous, qui ne sommes plus naïfs sur ce chapitre, nous pouvons rire de

([1]) Quelques jours avant que ce discours ne fût prononcé à l'Académie de Bordeaux, M. Peyrot, avocat général à la Cour impériale de la même ville, faisait à l'audience solennelle de rentrée (du 3 nov. 1863) un éloquent éloge de Benoist de Lagebaston.

([2]) Voir De Lurbe, *De Viris, etc.*, p. 111.

([3]) L'arrêt est de février 1571. (Voir la *Chronique* de De Lurbe, à cette année.)

([4]) J'emprunte les détails suivants à Dom Devienne (t. I, p. 179-180), qui copie à cet endroit d'anciens documents manuscrits.

sa naïveté si nous en avons le courage; mais nous devons songer aussi qu'à ce moment de perfectionnement universel, les sentiments généreux étaient et devaient être à l'ordre du jour. On assistait à la rénovation en toutes choses : comment alors ne pas la désirer dans les éléments sociaux? Permettons donc ces illusions à une belle âme, et admirons ces nobles élans. Si, après une longue expérience de révolutions, nos progrès dans la connaissance des hommes et dans la science sociale ont pour résultat de nous familiariser avec une morale relative et à concessions, moins soucieuse de peser les principes que de les équilibrer, relevons-nous du moins en nous-mêmes, et permettons à notre conscience d'honorer sans réserve la morale vraie, une et absolue, dont, trop souvent, nos opinions tendent à nous éloigner.

La Boëtie ne tarda pas à arriver au désenchantement; il vit bientôt que les ambitions humaines devaient empêcher ses beaux rêves de se réaliser, et il chercha avec les Muses à se consoler des maux du siècle.

Après la révolte de 1548, il s'essaya avec ardeur aux vers français. La réforme poétique de Du Bellay et de Ronsard datait précisément de cette époque. Quand leurs premiers manifestes arrivèrent dans la triste cité, le jeune homme s'indignait des sauvages représailles de Montmorency et ajoutait peut-être quelques traits ardents à sa *Servitude volontaire,* tandis que, selon l'expression de Rabelais, « Les Gascons renians demandaient rétablissement de leurs cloches (1). » Mais il avait vingt ans et il se sentait poète; les accents de Du Bellay l'entraînaient, et au milieu de la ville morne et silencieuse, il croyait entendre chanter la Muse, et il chantait avec elle. D'ailleurs, il était amoureux (2). Il imita donc Ronsard et fit des sonnets à la louange de sa

(1) *Nouveau Prologue* du Livre IV.
(2) Voy. Montaigne, *Essais,* I, 28.

dame. Sans doute, ses vers n'avaient pas cette mollesse que les poètes d'outre Loire atteignirent de prime saut; il n'eut rien de l'éclat langoureux de Ronsard, ni de sa grâce caressante; mais, dans un langage dont la fermeté allait jusqu'à la brusquerie, il sut pourtant exprimer la tendresse et la douceur. Le Vandômois, en chantant son Hélène, dut souvent se comparer au divin Pâris : La Boëtie ressemble bien plus à Hector; même amoureux, il garde quelque chose d'un peu rude : mais c'est là une rudesse touchante, et quand son Andromaque lisait ces vers où perce une émotion virile, quelque larme, je gage, traversait aussi son sourire.

Cependant le jeune conseiller variait ses travaux littéraires. Il était devenu grand helléniste, et il aimait à faire passer en français les graves leçons d'Aristote, ou les familières causeries de Plutarque (1). Plutarque surtout lui plaisait, et sur son texte, encore mal établi (2), il s'oubliait volontiers de longues heures. Arnauld de Ferron, de son côté, car les livres de nos amis sont nos livres, s'exerçait sur le philosophe de

(1) Dans l'Étude de M. Feugère sur La Boëtie, je lis la note suivante (p. 17) : « Dans les passages [de la *Servitude volontaire*] qu'il emprunte à Plutarque, La Boëtie emploie la traduction d'Amyot, son contemporain, ce qui indique assez quel en avait été le succès. »

Cela n'est pas exact et ne peut pas l'être : la traduction d'Amyot ne parut qu'en 1572, et La Boëtie mourut en 1563. — Les passages des anciens cités dans la *Servitude* sont traduits par l'auteur lui-même. L'erreur de M. Feugère vient de ce que, dans les notes que Coste a ajoutées à son édition, il renvoie, pour les citations, aux divisions de la traduction d'Amyot. Ainsi, il dira : « Ceci est pris du Traité de Plutarque, intitulé : *Comment il faut nourrir les enfants,* chapitre II de la traduction d'Amyot; » ou bien encore : « Plutarque, *Vie de Caton d'Utique,* chapitre I de la traduction d'Amyot. » Des éditeurs plus récents, en supprimant les mots « chapitre I, chapitre II, » ont changé le sens de la note de Coste, et M. Feugère, en les croyant sur parole, a été induit en erreur.

(2) Il paraît avoir fait usage de l'édition des *Morales,* donnée par Froben à Bâle, 1542, in-f°.

Chéronée; il préparait une traduction latine de quelques traités (1), et, à mesure qu'il avançait son travail, La Boëtie était chargé de le revoir. Là, il trouvait une erreur dans le grec, et proposait une ingénieuse conjecture; ici, un vers latin lui venait à propos en mémoire, et il s'en servait pour illuminer la pensée du philosophe; ailleurs, enfin, il reprenait Ferron qui avait mal compris, choisissait entre deux variantes, ou donnait la sienne à son tour qui, le plus souvent, était la meilleure (2).

Après avoir ainsi rempli cet office de bon ami, il revenait à sa chère poésie.

Ses vers français, grecs ou latins, circulaient chez les doctes (3). Scaliger, qui en recevait souvent à Agen par

(1) Le Traité *de l'Amour*, et celui *sur l'inscription du temple de Delphes*. Ces opuscules furent imprimés à Lyon, par Jean de Tournes, en 1557. Petit in-8°.

(2) A la suite du Traité *de l'Amour*, dans la traduction latine de Ferron citée à la note précédente, on trouve toutes ces annotations familières de La Boëtie; elles sont suivies de ce petit avertissement de Ferron : « Hæc adnotare libuit, pleraque autem sunt ex iis quæ a Stephano Boetho collega meo, viro vere Attico, et altero ætatis nostræ Budæo excepi. » Le volume de traductions de Ferron offre aujourd'hui très peu d'intérêt; il est rare, et les trois lignes de Ferron qui désignent La Boëtie sont perdues dans une page de commentaires; aussi, ces remarques philologiques étaient, je crois, restées complètement inconnues jusqu'à ce jour. Comme elles nous montrent l'ami de Montaigne sous un aspect un peu nouveau, j'ai dessein de faire réimprimer ces notules latines, qui, pour être improvisées, n'en sont pas moins, le plus souvent, remplies de savoir et de sagacité. Il est intéressant d'y voir le jeune helléniste proposer des conjectures que les manuscrits et la critique moderne ont consacrées depuis. (Par exemple, p. 916, lig. 45, de l'éd. Didot; p. 923, lig. 9; p. 924, lig. 10; p. 928, lig. 3; p. 929, lig. 21; p. 930, lig. 15; p. 931, lig. 19; p. 933, lig. 44.) — Je remarque en passant que la transcription latine du nom de La Boëtie, faite par Ferron, représente la véritable prononciation de ce nom, déjà établie par M. le Dr Payen, si exact dans toutes ces recherches.

(3) Il en est même qui étaient devenus proverbiaux. Ainsi, je lis, dans Florimond de Ræmond, *Anti-Christ*, chap. XIX : « Estienne de

Brassac, s'enthousiasmait pour leur auteur. Selon lui, et il se trouve ici d'accord avec Montaigne, c'était un grand homme (1), une de ces intelligences exceptionnelles, souples et aptes à tout (2); et l'illustre docteur lui prodiguait les plus flatteuses épithètes.

Mais déjà un ennui secret semblait s'être emparé de La Boëtie; il était comme dégoûté; pour le décider à écrire, il fallait toutes les exhortations de Brassac et de Scaliger (3), et,

La Boëtie, jadis l'ornement de nostre Senat, avait dit mieux que tout autre, car on dit que ces deux vers sont à luy :

Le premier coin duquel l'or fut battu,
En battant l'or, abattit la vertu. »

Un autre auteur, Vinet probablement, possédait aussi des vers que Montaigne reconnaissait pour être de son ami (Voy. l'Avertissement de Montaigne, en tête de son édition des œuvres de La Boëtie.)

(1) Jules-César Scaliger, dans ses poésies (p. 19 et 188), l'appelle « Magnus Boetianus. » Ailleurs (p. 324), il lui dit :

Boetiane, splendor et decus poli,
Quod nunc latinum vindicat decus sibi. Etc.

(2) Jul.-Cés. Scaliger, *Poemata*, p. 392 :

De Boetiano, ad Vidum Brassacum.
Boetianus est vir aptus ad cuncta ;
Namque affatim præstabit in quod intendit.
Cumque utriusque solvat optime juris
Subtilitatum Gordianicos nodos,
Mentem beatum munus administrantem
Tamen remittit, quo remisit Hipponax,
Et, quæ Phalæcus luserat, lubens ludit.
Hæc vidimus. Quid quæ amplius videbuntur,
Nisi ipse dono seque nosque defraudet?
Quod tædium expectationis invisæ
Tibi, magne præses, acriter retundendum est,
Tua ut verenda authoritate compulsus
Jam nolle nolit seque nosque frustrari.

(3) Scaliger, *ibid.*, p. 396 :

Ad Boetianum.

Quid ergo credam, vel quid ergo non credam,
Si tu negabis quod negare non debes,
Te imaginem, sed vividam, vetustorum,
Recentiorum corculum poetarum?

ce qu'il écrivait, il n'en faisait aucun cas, et ne prenait pas soin de le conserver (1).

Un jour, Scaliger se plaignit tout de bon. On lui avait promis des vers depuis longtemps, et il ne les recevait pas (2). Vous devinez comme moi, Messieurs, la cause de ce retard. La Cour des Aides de Périgueux venait d'être réunie au Parlement de Bordeaux (1557); Montaigne en faisait partie et devenait ainsi collègue de La Boëtie : ils se virent, ils s'aimèrent, et leur vie fut commune désormais. Le poète avait trouvé son frère d'alliance, son autre lui-même, celui que son cœur avait cherché jusque-là. Bientôt ce fut le confident intime auquel il se plut à dévoiler ses pensers secrets. Alors, en « se communiquant à lui jusqu'au vif (3), » en lui dévoilant l'intention réelle de son fameux discours, il pleurait

Vel quæ dedisti nuper, ut meras balant
Almæ sorores Gratias venustatis!

Adeste, Musæ, vindicate maturum
Quem infantulum gestatis in sinu vestro;
Vincite, vinctum abducite, intus arcete,
Usque exprobrationibus flagellate,
Quoad ipse clamet : « Parcitote! sum vester. »

(1) Montaigne, *Avertissement* en tête de son édition de La Boëtie : « A mesure que chaque saillie lui venoit à la teste, il s'en dechargeoit sur le premier papier qui luy tomboit en main, sans autre soing de le conserver. »

(2) Scaliger, *Poemata,* p. 188 :

Ad Boetianum senatorem Burdeg.

Salve, magne Boetiane, quod te
Jampridem per epistolam pudenter
Ut mi seminarem tuum polito
Pictum carmine mitteres, rogavi;
Tum quod pollicitus mi item fuisses
Clarum sponte tua benignus antrum,
Haud factum doleo; oppidoque miror
Qui sic exciderim tibi, tuorum
Mirator bene candidus laborum.
Dices non meruisse me; sed isthuc
Si spectes, tua scripta digna cunctis
Orbis auribus a quibus legantur.

(3) Montaigne, *Epistre à M. de Foix,* f° 2, v°, édition originale.

sur cette chère patrie qu'il aurait voulu voir embellie par la fraternité et qui semblait se préparer à la hâte de sanglantes funérailles (1). Qu'on lise les beaux vers latins adressés à Belot et à Montaigne, qu'on lise ses derniers conseils à M. de Beauregard, pleins d'élévation et de foi, et l'on dira après si ce sont les accents d'un révolutionnaire insensé et ambitieux, ou d'un grand citoyen, ami éclairé du progrès dans l'ordre et de la religion dans la tolérance.

Ambitieux! eh bien oui! La Boëtie le fut; mais son ambition était de servir son pays à la manière des l'Hospital, des De Thou et des Lagebaston. Un regret le consumait, celui de ne pouvoir être utile à sa patrie et de « croupir ès-cendres de son fouyer domestique (2). » Il avait conscience de lui-même, et il comprenait les maux de son temps.

Mais bientôt la mort vint l'enlever, comme pour lui épargner le spectacle des malheurs suprêmes de la France. Il quitta ce monde en chrétien éclairé et résigné (1563). Peu d'heures avant de rendre au ciel sa belle âme, songeant encore à son pauvre pays, il disait à Montaigne : « Mon frère, par aventure, n'estois-je pas né si inutile que je n'eusse moyen de faire service à la chose publicque (3). »

Ainsi, prêt à monter à l'échafaud, André Chénier disait à Roucher : « Je n'ai rien fait pour la postérité; » puis, se frappant le front : « Pourtant, ajouta-il, il y avait quelque

(1) Voyez l'élégie latine que Martial Monier écrivait à Bordeaux vers cette époque. (*Mart. Monerii Epigrammata Elegiæ et Odæ.* Burdigalæ apud Simonem Millangium, 1573. — Elegia 9, « in sui temporis miserias ex bellis civilibus. »)

(2) Montaigne, *Epistre au chancelier de l'Hospital,* f° 100, v°, éd. orig.

(3) Montaigne, *Lettre à son père sur la mort de La Boëtie,* f° 123, v°, éd. originale. Toute cette lettre est admirable. Je ne sais comment, dans mon édition des *Poésies de P. de Brach,* t. I, p. 214, j'ai omis de rappeler que, dans son Élégie sur la mort d'Aymée, de Brach s'était évidemment inspiré de ces pages si poétiques de Montaigne.

chose là ! » Ce qu'ils avaient là tous les deux, Messieurs, c'était le génie du patriotisme et de la grande poésie. Ils sont frères par cette flamme commune, et par dessus deux siècles ils peuvent se tendre la main.

La fin prématurée de La Boëtie fut à Bordeaux l'objet de regrets universels, et son absence, ainsi que celle de Ferron qui l'avait précédé de deux mois dans la tombe, fut ressentie d'autant plus vivement que, dans le cercle des érudits, on s'occupait alors avec passion de ces restitutions de textes où les deux amis avaient excellé (1).

Depuis la mort de Gelida, la direction du collége avait passé entre les mains de Mongelos. Vinet, après lui, fut choisi pour Principal; mais un événement plus important peut-être à ses yeux était venu l'émouvoir lui et ses amis. Une lettre de Lyon lui avait annoncé un beau jour la découverte d'un antique manuscrit d'Ausone. Par l'entremise de l'illustre Cujas, le vieux volume fut bientôt apporté à Bordeaux. Aussitôt chacun de courir pour contempler le précieux trésor. Une lettre s'y trouve changée au nom de la fontaine Divone (2), et voilà tous ces bons philologues scrutant les recoins de la ville à la recherche de la nymphe inconnue.

(1) L'antiquité était alors l'oracle que l'on consultait en toutes choses. C'est ainsi que Lucas Frenelle, professeur de droit, qui tenait de la libéralité de Briand de Vallée un bien de campagne voisin de Bordeaux, s'appliquait à le faire cultiver d'après les préceptes des agronomes anciens, tels qu'Hésiode, Caton, Varron, Virgile et autres; et, par ce moyen pratique, il était parvenu à comprendre mieux que personne les passages difficiles de ces auteurs. (Il pensait avoir retrouvé, dans le cépage vulgairement appelé *Bidure* ou *Vidure*, la *Vitis Biturica*, vigne des Bituriges, mentionnée par Columelle, III, 2; IX, 21; et Pline, XIV, 2.) — Sur les instances réitérées de Vinet, il entreprit d'expliquer les vieux agronomes, et il avait en partie composé un excellent commentaire sur Caton; mais en 1562, comme il se rendait le soir à sa campagne, il fut assailli et tué par des maraudeurs, et son œuvre inachevée s'est perdue. (Voy. Vinet sur Ausone, sect. 208, *L.*)

(2) Tout ceci est tiré de Vinet, *Préface à Ausone*, sect. *C.* et *passim.*

Puis on revient au manuscrit; on en recueille les leçons inédites; elles sont excellentes; l'occasion est belle : Vinet va préparer avec ce secours un Ausone définitif; il le faut : on le veut; chacun l'aidera de ses livres (1), de ses lumières; et Vinet se laisse persuader; et le professeur Simon Millanges qui vient de fonder une imprimerie à côté du collége se charge de la publication (2). Ainsi fut entreprise cette œuvre vraiment bordelaise. Elle devait être ralentie et souvent interrompue (3) par les malheurs de la guerre civile, dont la Guienne, elle aussi, devenait le théâtre.

Quelques années avant les premières tentatives de Luther, un religieux cordelier, nommé Thomas, parcourait la France, prêchant la pénitence et annonçant le courroux de Dieu (4). Il vint à Bordeaux et y parla mainte fois devant un immense auditoire. Fort d'une vie pure et désintéressée, il savait, dans un langage dont la liberté nous surprend (5), flétrir les abus et les scandales dont des prêtres même ne craignaient pas de donner l'exemple, et il cherchait à éclairer les masses en leur montrant que la religion vraie ne doit point être responsable des fautes de ses ministres. Mais, prévoyant déjà

(1) C'est ainsi que Montaigne lui communiquait un ancien manuscrit qu'il possédait de la *Notice des Gaules*. (Voy. Vinet sur Ausone, sect. 566, *D.*)

(2) Vinet, *Préface à Ausone.*

(3) *Ibid.*

(4) Florimond de Ræmond, *Histoire de la Naissance, Progrez et Decadence de l'Heresie de ce siecle,* dédiée au pape Paul V; page 16 de l'éd. de Rouen, 1647, in-4°.

(5) Ce religieux, qu'on appelait « le Saint homme, » est celui-là même qui découvrit la madone d'Arcachon. Il la fit placer dans une chapelle de bois qui pouvait être changée de place, en vue des mouvements des sables. (Voy. Florimond de Ræmond, p. 17.) Plus tard, il publia un livre contre les quêteurs d'indulgences. Florimond de Ræmond, dont l'orthodoxie ne saurait être mise en doute, en traduit un passage curieux dans son *Histoire de l'Heresie* (p. 49 de l'éd. citée); j'aime mieux y renvoyer le lecteur que de reproduire ici cette page virulente.

des luttes terribles, et sentant l'insuffisance de sa mission de paix en face d'un révolution universelle, il s'écriait en pleurant avant de quitter la Guienne : « Adieu, belle et délicieuse province, le paradis du monde ; tu verras de nouvelles rivières de larmes, et tu verras les feux ondoyer parmy tes riches campagnes (1). »

Le frère Thomas ne voyait que trop clairement dans l'avenir.

La Réformation avait pénétré de bonne heure en Guienne. On sait que la reine de Navarre accordait ouvertement sa protection aux propagateurs des idées nouvelles (2) ; ce puissant appui eut une influence que l'on ne saurait mettre en doute; mais bientôt les persécutions que les religionnaires eurent à endurer gagnèrent à leur cause un bien plus grand nombre d'adhérents, esprits indépendants qui s'indignaient de voir la liberté individuelle mise à la merci de l'intolérance. Les classes éclairées fournirent ainsi à la nouvelle doctrine des milliers de prosélytes, et Monluc disait un jour en parlant de la Guienne : « il n'y a ici enfant de famille qui n'ait voulu gouster de cette viande. »

Dès lors ce fut une lutte sans fin qui entretint le trouble dans Bordeaux et obligea les habitants à y vivre comme dans une cité en état de siége. Tantôt c'étaient les catholiques qui

(1) Florimond de Ræmond, *Histoire de l'Heresie*, p. 16.

(2) On sait qu'elle avait recueilli, à sa cour de Nérac, le vieux Le Fèvre d'Etaples, poursuivi par la Sorbonne. (Flor. de Ræm., p. 846, Cf. Bayle, *Dict.*, art. *Le Fèvre.*) Plus tard (1541), un Allemand, nommé André Mélanchton, qui était venu dans l'Agenais en qualité de régent de Collége, ayant été saisi sous inculpation d'hérésie, et emprisonné à Bordeaux (voy. De Bèze, *Hist. eccles.*, p. 28), la reine de Navarre ne craignit pas d'intervenir en personne auprès du Parlement pour obtenir sa mise en liberté. (Florimond de Ræmond, *Hist. de l'Heresie*, p. 849.) Si l'on en croit une pièce de vers de J.-C. Scaliger (*Poemata*, p. 156), ce malheureux étranger aurait souffert en prison de cruels tourments. Une note manuscrite du XVIe siècle, sur mon exemplaire de l'*Hist.* de De Bèze, attribue sa délivrance à Scaliger lui-même.

se réunissaient en syndicat pour poursuivre les novateurs, de leur autorité privée (1561); tantôt les jurats, plus modérés, plus équitables, et, partant, suspects d'hérésie, réclamaient devant le Parlement en faveur des droits de tous (1); mais trop souvent cette cour, devenue plus craintive depuis l'émeute de 1548, inclinait vers la persécution et les supplices, malgré la sage tolérance de son président.

En vain le chancelier de l'Hospital chercha-t-il à ramener en France la paix par la patience, la douceur (2) et les concessions. Son édit de janvier 1562 trouva les haines trop envenimées pour pouvoir les calmer. Les voix d'un Lagebaston (3), d'un La Boëtie (4) criaient dans le désert : ces apôtres de la fraternité n'avaient autour d'eux que des sourds qui ne voulaient plus entendre que la voix des arquebuses.

A ces furieux, il fallait des Monluc, des Des Adrets, ces grands prédicateurs de la guerre civile. On les vit bientôt à l'œuvre, et le sang coula à flots de toutes parts.

Un homme vivait alors, vaillant jusqu'à la plus audacieuse témérité, guerrier habile, fécond en expédients et prodigue de sa vie pour l'honneur de son pays : le modèle du soldat français s'il eût connu la clémence; mais il ne la connut pas.

(1) Voy. Dom Devienne, *Histoire de Bordeaux,* t. I, p. 133 et suiv.

(2) « La douceur profitera plus que la rigueur, disait-il; ostons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et seditions : Lutheriens, Huguenots, Papistes; ne changeons rien au nom de Chretiens! » — « Patience! patience! et tout ira bien. » C'était son mot favori. (Voy. Géruzez, *Hist. de la Littér. franç.*)

(3) Nous savons (*Chronique* de Darnal) qu'en 1561 le président De Lagebaston et Arnauld de Ferron furent mandés à Paris par le Roi. Peut-être ne furent-ils pas étrangers à la rédaction de l'édit.

(4) Nous savons par Montaigne (*Essais,* I, 27) que La Boëtie écrivit des Mémoires sur cet édit de tolérance. Ces Mémoires ne sont pas parvenus jusqu'à nous; mais celui qui avait composé la *Servitude volontaire* ne pouvait qu'applaudir à des lois qui, en accordant la liberté de conscience, sauvegardaient la liberté individuelle.

Son cœur n'arrêta pas son bras le jour où il eut à combattre ses concitoyens et à saccager sa propre patrie. Et cet homme fut un grand écrivain. Au prix du chef-d'œuvre qu'il nous a laissé, je voudrais qu'il ne fût pas Français (1)! Le sort l'a fait Gascon. Mais la Guienne a assez souffert de son épée pour pouvoir revendiquer en compensation l'honneur d'avoir produit sa plume. Oublions donc l'implacable Monluc, mais lisons encore ses *Commentaires;* pourtant, si nous voulons garder aux *Essais* de Montaigne le titre de *Breviaire des honnêtes gens* (2), ne faisons plus du livre de Monluc la *Bible du soldat,* ce serait oublier la mesure, et d'ailleurs le roi même qui lui donnait ce nom nous a appris à vaincre en pardonnant : c'est Henri IV et non Monluc qui doit être désormais le type du guerrier moderne.

Monluc ne s'est jamais posé en écrivain, et c'est pour cela qu'il a excellé à écrire. Après une vie de combats, lorsque la terrible arquebusade de Rabastens lui eut « percé à jour » (3) le visage, cet homme au cœur de fer n'eut qu'un regret, celui de ne pouvoir plus se battre. Incapable de continuer sa vie de soldat, il se mit à la revivre en la racontant : trompant ainsi le sort, et se relevant toujours de ses blessures. Qu'on se figure le vieux guerrier frémissant d'impatience dans les chaînes du repos, et songeant au jeune et bouillant Monluc des temps de Pavie et de Cérisoles : on comprendra alors comment il a composé ses *Commentaires.*

(1) « Loin de nous, dit Bossuet *(Or. fun. de Condé),* loin de nous les héros sans humanité : ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires, mais ils n'auront pas les cœurs. »

(2) C'est le cardinal Du Perron qui a donné ce nom aux *Essais.* Montaigne lui-même (*Essais,* II, 34) dit que les *Commentaires* de César devraient être « le Breviaire de tout homme de guerre; » et Grimm, je crois, a appelé l'*Esprit des lois* « le Bréviaire des souverains. »

(3) Expression de P. de Brach dans *les Mânes de Monluc.*

Dans cette longue bataille de son existence, il se retrouvait au combat avec sa fougue de jadis; il s'oubliait alors, et, tout entier à l'action, il ne dictait plus : il donnait des ordres, heurtant la langue qui lui importait peu, et la rompant à ses besoins en homme qui veut être vite compris, et qui, frappant d'estoc et de taille, s'occupe plus de lancer des coups qui entrent que de le faire selon les règles.

Ce livre, écrit au galop, devenait ainsi une longue mêlée, et il y commandait encore, car il marchait à la tête de ses lecteurs, en les conduisant à la rencontre de tout un passé, dont il était glorieux, caracolant fièrement après chaque victoire, et se pavanant *escarbillat* (1) sous son panache, pour faire, bon gré mal gré, admirer de tous ce brave Monluc qu'il aimait tant à admirer lui-même.

Et tout cela séduit, tant cela est fait avec naturel et animation; c'est qu'il y a du Montaigne chez Monluc, ou plutôt il y a en eux deux le génie local plein de finesse et de perspicacité et poussant droit au but sans ambages. Monluc est le Gascon rude et inculte des anciens temps; Montaigne est le Gascon de la renaissance, tempéré d'atticisme et poli par Horace.

Et, chose singulière, le trait qui demeure saillant, après comme avant la culture littéraire, le don commun, c'est la qualité même que l'on a refusée depuis à la Gascogne. Sincérité de pensée, franchise d'expression, voilà ce qui étincelle partout dans les *Commentaires* comme dans les *Essais*, et voilà aussi le lien de parenté des deux chefs-d'œuvre.

Dès la mort de Monluc, on sentit bien que son livre allait être une gloire bordelaise, et le conseiller Florimond de

(1) Pasquier (*Lettres*, II, 12) : « Au besoin, voulant representer un esprit tel qu'est celui du Gascon, je ne doubterois d'emprunter de luy le mot d'*escarbillat*, qui est né au milieu de l'air du pays, pour designer ce qu'il est. »

Ræmond, qui se chargea de publier l'ouvrage, ne manqua pas, en le dédiant à la noblesse de Gascogne, de faire ressortir cette saveur « du terroir. » Aussi, tous les poètes du pays payèrent leur tribut à la mémoire du maréchal, en déposant leurs vers, grecs, latins et français sur sa tombe.

Quel était donc cet essaim de poètes, et où avaient-ils pu se former tandis que le rude Monluc entretenait la guerre civile dans toute la province?

Ils s'étaient formés dans l'asile des Muses, au collége de Guienne, où la sollicitude de Vinet ne cessait de veiller. Artisan d'intelligences, il voulait donner à la jeunesse la trempe de l'Antiquité, et son enseignement produisit toute une génération d'hommes graves qui, de notre temps, passeraient pour des prodiges d'érudition, mais qui ne considéraient ce côté de leur savoir que comme un utile secours et une source agréable de distraction (1).

Cette culture littéraire semblait si naturelle que plus d'une noble dame, à l'exemple de Marguerite de Valois, s'égayait à faire des vers latins, ou à lire Homère. On dit même (2) qu'un membre du Parlement s'étant rendu un jour chez l'un de ses collègues pour l'inviter à une partie galante, et se trouvant gêné par la présence de la femme du conseiller qu'il voulait

(1) Le Clerc, dans son *Éloge funèbre de Vinet* (édit. d'Ausone de 1590), disait de lui :

Sed mage Vinetum illustrant tot clara Senatus
Lumina, Vasconico nata, vel aucta solo...
Burdigalæ quotquot sapientem cernis adeptos
Pallada, Vineti tot monimenta vides.
Vasconicam per lustra decem rexisse palestram
Dicitur : ingenia hinc quot coluisse putes?

(2) J'emprunte cette anecdote à la *Chronique* manuscrite de Gaufreteau. Cet intéressant ouvrage fait partie de la Bibliothèque de La Brède, et je dois à l'obligeance extrême de M. de Montesquieu de pouvoir invoquer ici son autorité. — Le conseiller était Lestonnac le vieux (c'est à dire l'aîné), et sa femme, la propre sœur de Michel de Montaigne, alors (1582) maire de Bordeaux.

ainsi débaucher, s'avisa de faire en grec sa proposition anacréontique; la ruse était savante, mais c'était compter sans l'hôtesse : celle-ci ne perdait pas un mot du perfide discours, et, dès que l'impudent orateur eut fini, elle prit à son tour la langue de l'Attique, et, dans le meilleur grec, le mit vitement à la porte. Bien des hellénistes de nos jours se trouveraient peut-être fort empêchés d'en faire autant. Je me plais à croire pourtant que toutes les dames de Bordeaux n'étaient pas de cette force; j'honore Mme Dacier et Mlle de Gournay, mais j'aime bien mieux la modeste Henriette, de Molière, qui nous dit simplement à la bonne française :

Excusez-moi, Monsieur, je n'entends pas le grec.

En revanche, on me pardonnera de recueillir curieusement les noms de ces hommes distingués qui ont passé leur vie austère à l'étude, et n'ont laissé comme trace de leur laborieuse carrière que quelques-unes de ces pièces légères dont on ornait les livres d'alors. Coutume touchante, par laquelle chacun semblait prêter appui à l'œuvre d'un ami, et s'associait pour toujours à sa destinée. Nos Bordelais ont excellé en ce genre. Vinet, avec son cher Ausone, leur avait inspiré le goût et donné le ton.

Je ne puis passer en revue tous ces doctes poètes; qu'il me suffise de nommer Pierre de Brach, dont je ne parlerai point ici (1); Martial Monnier, poète latin agréable bien qu'un peu prétentieux (2); Moncaud, le *poète crotté* de ce temps-

(1) Qu'il me soit permis, pour ce poète, de renvoyer le lecteur à ma *Notice sur P. de Brach* (Paris, 1858, in-8°), et surtout à mes *Nouvelles recherches* sur ce poète, en tête du second volume de l'édition que j'ai publiée de ses œuvres. (Paris, 1861-1862, 2 vol. in-4°.)

(2) Le Recueil de ses poésies est une des premières et des plus élégantes productions de l'imprimeur Millanges. Il est divisé en trois parties : *Epigrammata, Elegiæ et Odæ,* et il parut à Bordeaux en 1573 in-8°.

là [1]; Malvin, auteur d'un long poème sur les guerres civiles, *Gallia gemens;* Florimond de Rœmond qui devait écrire le premier l'histoire des variations des Églises protestantes et s'exerçait d'abord à l'épigramme. D'autres, tels que Jean Guijon [2], Étienne Maniald, Emmanuel du Mirail, Jean de Saint-Martin [3], maniaient également bien la langue de Virgile ou celle d'Homère, et, en un temps où tous les secours faisaient défaut, avaient su pénétrer les secrets intimes des deux langues, et se familiariser avec l'archaïsme d'Ennius aussi bien qu'avec le dorisme de Théocrite.

[1] Joseph Scaliger, dans une pièce de vers latins par trop réaliste, nous a dépeint l'intérieur du taudis habité par Moncaud, et la vie même du poète. Cela est fort peu édifiant; mais, comme échantillon des mœurs de quelques savants de l'époque, cette pièce mérite d'être consultée, et nous regrettons que sa longueur empêche de l'insérer ici. Elle se trouve dans les *Opuscula varia* de Jos. Scaliger, Paris, 1610, p. 271, et dans la nouvelle édition de ses poésies, que l'on vient de donner à Berlin, p. 22.

[2] Jean Guijon d'Autun est un des quatre frères Guijon dont Philibert de La Mare a recueilli les œuvres et écrit les vies. Je regrette de n'avoir pas sous la main le curieux volume de De La Mare. M. Weiss a dû y puiser les détails qu'il donne sur ces quatre savants dans la *Biographie universelle.* Voici ce qu'il dit de Jean : « Né en 1544, Jean Guijon fut choisi, à l'âge de vingt-deux ans, pour enseigner les humanités au Collége de Navarre. Il se démit de cet emploi, et se rendit à Bordeaux, où Montaigne le détermina à professer la rhétorique. Il se fit estimer des maîtres habiles qui donnèrent une si grande célébrité aux écoles de cette ville dans le XVIe siècle. Élie Vinet et Nicolas de Grouchi furent ceux qui conçurent pour lui le plus d'affection. Il revint à Autun en 1583, y fut nommé procureur du roi, et exerça cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 26 novembre 1605... »

On voit dans les commentaires de Jacobs sur l'*Anthologie grecque*, t. XII, p. 316, qu'il fut le premier à restituer l'ancienne épitaphe grecque, en vers, découverte à Saint-André de Bordeaux, et publiée par Vinet dans son Ausone, sect. 210, *l.* — Son frère aîné, Jacques Guijon, fut le précepteur de l'illustre Saumaise.

[3] Voir mes *Recherches sur l'auteur des épitaphes de Montaigne;* Paris, 1861, in-8°. C'est à ce Saint-Martin que j'ai cru pouvoir les attribuer.

Tous ces savants, d'ailleurs, étaient amis, et c'est un peu pour cela qu'ils étaient si savants. A l'apparition d'un nouveau livre, à la mort d'un personnage de marque, on voyait la docte compagnie accourir pour porter ses éloges sur un frontispice, ou ses regrets sur un tombeau ; toujours prête à encourager le mérite, et heureuse de le trouver chez des compatriotes.

Vous le voyez, Messieurs, je ne me trompais pas quand je croyais avoir reconnu l'Académie. Je lui demande pardon de la vieillir un peu, mais c'est bien elle qui a été vue au XVIe siècle : son nom seul, changé depuis, ne saurait suffire à cacher son âge.

Il faut voir combien le jeune Scaliger, devenu déjà un grand homme, était fier de ce Bordeaux où il avait été élevé; et comme, en écrivant à Vinet, il défie les savants du Nord de l'emporter sur sa chère Aquitaine (1), qui avait ses Pithou et ses Turnèbe, après avoir cédé à Paris des Tiraqueau, des Ranconet, des Élie André. Elle avait eu même son de Thou dans Ferron, et elle donnait à la France le père de nos historiens, Girard du Haillan.

Mais pourquoi, dira-t-on, avec des éléments pareils, cette époque n'a-t-elle pas produit davantage? Comment ne nous a-t-elle pas légué plus d'œuvres de longue haleine? C'est, Messieurs, que la grande émulation de la Renaissance avait cessé. On avait acquis le savoir, mais on n'en trouvait plus l'emploi, parce qu'on ne voyait plus le but. Les dissensions civiles avaient jeté un sombre voile sur l'avenir; or, l'avenir est le soleil qui fait fleurir les intelligences. On écrivait comme on vivait, au jour le jour, n'osant plus attendre mieux puisqu'on rencontrait toujours pire. « En ceste confusion

(1) Voir l'Épître dédicatoire de Jos. Scaliger, en tête de ses *Lectiones Ausonianæ*

où nous sommes depuis trente ans, allait dire Montaigne, tout homme français, soit en particulier, soit en général, se voit sur le point de l'entier renversement de sa fortune [1]. »
Et un poète qui m'est cher [2] s'écriait découragé :

> N'es-tu point estonné qu'en un temps si pervers,
> Ma muse seulement puisse enfanter un vers?

Ces trente années avaient été remplies par la guerre civile : c'était plus qu'il ne fallait pour ramener les esprits à la réalité, et anéantir tous les beaux rêves de la Renaissance.

De là toute la différence qui sépare La Boëtie de Montaigne.

La *Servitude volontaire,* écrite d'entraînement, à une époque d'espérance générale et de foi en l'avenir, est une œuvre de conviction. Les *Essais,* composés à bâtons rompus, dans des entr'actes d'émeutes, et en pleine désillusion, sont le livre du doute.

La Boëtie avait été véhément par confiance et enthousiasme; Montaigne, aussi libéral que son ami, mais mieux édifié sur les ambitions des hommes, allait être modéré par expérience et conservateur par méfiance.

Me voici arrivé, Messieurs, à la limite fixée par le titre de ce discours. J'ai voulu vous parler de la Renaissance des lettres à Bordeaux et non point vous raconter l'histoire littéraire de cette cité pendant tout le XVIe siècle. La mission des réformateurs est terminée : ils peuvent finir en paix, car ils ont bien mérité de la patrie.

Franchissons quelques années pour saluer une dernière

(1) *Essais*, III, 12.

(2) Pierre De Brach, *Poemes et Meslanges,* liv. III, t. II, p. 139 de mon édition.

fois, au bord de leur tombe, les derniers vivants de ces hommes vénérables.

Nous sommes en 1582, un mouvement inaccoutumé règne dans la ville; c'est qu'on vient de recevoir une cour de justice extraordinaire, qui arrive de Paris pour remplacer la Chambre mi-partie dont les jugements portaient les marques trop sensibles des haines religieuses.

Quatorze conseillers composent cette haute cour (1). Antoine Séguier les préside, et l'on remarque entre eux : Loisel, Pierre Pithou, Claude du Puy, Michel Hurault de l'Hospital, et le jeune Jacques-Auguste de Thou.

De toutes parts on se rend au couvent des Jacobins pour voir enfin rendre la justice; et, dans l'intervalle des séances, Pithou, Loisel et de Thou, curieux de tout connaître, étudient toutes les curiosités du pays. Avec les savants, ils ont parlé des Boiens d'Ausone : vite, les voilà à cheval; ils traversent la lande et arrivent chez les Boiens, c'est à dire à La Teste, voient Certes et Arcachon, et, comme Ausone a parlé des huîtres de l'endroit,

Non laudata minus nostri quam gloria vini (2),

comme Rabelais (3) les a vantées en connaisseur, les curieux antiquaires, après avoir admiré les pins suant la résine et les bosquets d'arbousiers, se font servir des huîtres sur la plage, et, tout en devisant, s'amusent à faire des ricochets sur l'eau tranquille du bassin, et à ramasser des galets, comme jadis Scipion et Lélius aux rives de Gaète et de Laurente (4).

Puis on rentre à Bordeaux, et Auguste de Thou, qui pré-

(1) Les détails qui suivent sont extraits des *Mémoires* de De Thou.
(2) *Epist. IX*, 21.
(3) Liv. IV, 6.
(4) Voy. Cicéron, *De Oratore*, II, 6.

pare sa grande *Histoire,* avide de détails précis, s'empresse d'aller causer avec tous ceux qui peuvent lui en fournir. Un jour, c'est le vieux et vénérable Lagebaston qui lui dévoile avec complaisance des négociations restées secrètes; une autre fois, Michel de Montaigne, alors maire de Bordeaux, « homme franc, ennemi de toute contrainte, indépendant et singulièrement instruit des affaires du pays, » lui donne des aperçus lumineux; puis Malvin de Cessac, le grand ami de Pierre de Brach, collectionneur assidu, lui communique à son tour quelque pièce intéressante.

Enfin, pour se distraire aux curiosités latines et causer des gens de lettres, de Thou ne se lasse pas d'aller visiter le bon Vinet dont l'esprit éclairé et plein de bienveillance attire aussi le docte Pithou. Alors le futur historien fait la lecture de son poème latin *de la Fauconnerie,* et le vieux Principal, enthousiaste de ces vers faciles, veut, sans tarder, livrer le manuscrit à son cher voisin de la rue Saint-James, l'imprimeur Simon Millanges. Parfois aussi, on revoit ensemble quelque passage de l'Ausone qui vient de paraître et que le scrupuleux éditeur retouche déjà. Puis le curieux de Thou s'enquiert des doctes amis de Vinet, et celui-ci devient bavard en parlant de Turnèbe, de Muret, de Grouchy, de Guérente, de Buchanan; de Buchanan surtout, car il vivait encore, et, chaque année, quand les marchands écossais venaient se charger de vin, il envoyait par eux une longue épître à son vieux camarade; et l'affectueux Vinet, tout ému d'anciens souvenirs, lit à ses jeunes hôtes cette dernière lettre écrite d'une main tremblante, mais d'un style ferme, où Buchanan, presque octogénaire et ennuyé de vivre, disait en finissant : « Maintenant je ne songe plus qu'à me retirer sans bruit, et à mourir doucement; le commerce des vivants ne convient plus à un homme qui est déjà mort [1]. »

[1] On trouve cette lettre dans les œuvres de Buchanan.

Il mourut, en effet, cette année même.

Averti sans doute par Vinet de la fondation du collége des Jésuites, il put prévoir la chute fatale de la brillante école qu'il avait contribué à illustrer, et, en mourant, il n'eut pas, comme son ami, la consolation de voir dans Michel de Montaigne l'immortelle gloire du collége de Guienne (1).

Ainsi finissaient ces deux hommes de la Renaissance. Séparés par des mers et des royaumes, ils se regardaient encore de loin avec une tendre fraternité, et, comme deux colonnes isolées d'un édifice en partie abattu par les coups de la guerre civile, ils restaient encore debout, au milieu des ruines, comme pour prouver qu'ils n'avaient pas failli à leur tâche.

Non, Messieurs, ils n'avaient pas failli; et si des temps cruels avaient bouleversé l'édifice de leur savoir, les débris en étaient bons et devaient servir à la postérité. Apôtres des lumières, ils avaient fait germer dans les intelligences un esprit nouveau et fécond que le canon désormais ne pouvait plus atteindre.

Sur la route ouverte par eux devant les La Boëtie et les Montaigne, d'autres hommes passeront, qui seront à la fois des gloires de Bordeaux et des gloires de la France. Mais les bienfaiteurs des peuples sont condamnés à ne point les voir en jouissance des biens dont ils ont voulu les doter : c'était pour un seul âge une tâche assez grande et assez laborieuse que la revendication des droits de la pensée. Après une telle victoire, l'humanité va se reposer : ce sera pour prendre des forces nouvelles, et s'élancer plus vigoureuse à la conquête des droits de l'homme.

(1) Vers cette époque, précisément, Montaigne, maire de Bordeaux, allait en cette qualité visiter le Collége, et approuver la sage direction du vieux Principal. — Voy. Brunet, *Manuel du Libraire,* t. V, col. 1261. Je regrette fort de n'avoir pu consulter la *Schola Aquitanica* de Vinet, mentionnée à cet endroit par le savant bibliographe; j'y aurais trouvé, sans doute, plus d'un détail intéressant sur le Collége de Guienne.

Honneur donc à ces hommes qui ont pensé : gloire à eux, car ils ont fait penser les autres.

Grâce à cette puissante impulsion des Girondins de la Renaissance, Bordeaux a été pendant des siècles une cité féconde en grands cœurs. Le vrai, le beau et le juste y trouveront toujours d'éloquents interprètes : Montesquieu et Vergniaud seront les frères de Montaigne et de La Boëtie, et montreront que la prudence et la haute raison fleurissent où fleurissent l'enthousiasme et le patriotisme, et que les vues profondes naissent des vues élevées!

Soyons fiers de tels ancêtres, et vénérons à jamais ces amis de l'humanité qui la réveillent dans sa torpeur, la dirigent dans ses doutes, la soutiennent dans ses défaillances et ses combats, en versant pour elle, au besoin, leur sang généreux. De ces hommes l'Antiquité faisait des demi-dieux : rendons-leur, nous, des honneurs plus humains, et, au lieu de cette adoration stérile, accordons à leur mémoire le plus noble des hommages : imitons-les, Messieurs, mais, comme on ne peut pas les imiter dans leur génie, imitons-les dans leur amour du bien public, en cherchant, après eux, à répandre les lumières qui font aimer l'indépendance, la justice et la modération.

Bordeaux. Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.

Universitas BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

NOV 11 1987

CE

a39003 002526639b

CE PQ 0230
.D49R4 1864
C00 DEZEIMERIS, DE LA RENA
ACC# 1383314